

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Un siècle de commerce de la Belgique, par M. G. De Leener. — Chronique de l'Étranger : les pays de l'Amérique du Sud. — Le cartel de l'acier. — La législation bancaire en Bulgarie. — Une nouvelle institution de crédit industriel en Angleterre. — Statistiques.

UN SIÈCLE DE COMMERCE DE LA BELGIQUE

par

Georges DE LEENER

Professeur à l'Université de Bruxelles

I

Dans la première année de son indépendance, la Belgique a importé pour moins de 90 millions de francs de marchandises. Ses exportations ont dépassé à peine 96 millions de francs. C'était peu de chose à la fois aux importations et aux exportations. Les chiffres provisoires de l'année 1929 font ressortir aux importations un total de 35 1/2 milliards et aux exportations un total de 32 1/4 milliards de francs. Compte tenu de la dévalorisation du franc par la stabilisation monétaire d'octobre 1926, l'augmentation des importations pendant le premier siècle d'existence indépendante de la Belgique a été de 1 à 55. De leur côté les exportations ont augmenté dans la proportion de 1 à 48. On remarquera que dans le même temps la population belge n'a subi qu'un accroissement d'environ 110 p. c. en passant de 3.785.000 à près de 8 millions d'habitants.

Pareil développement du commerce extérieur mérite de retenir l'attention. Il y a intérêt, à la fois pour la considération rétrospective du passé de notre commerce extérieur et pour l'orientation future de la politique économique du pays, à caractériser ce développement dans ses traits essentiels.

* * *

Notre exposé ne pourra guère se fonder que sur les données statistiques renseignant en valeur les grandeurs respectives de nos exportations et de nos importations. La considération des quantités totales de

marchandises importées ou exportées à travers un siècle n'aurait pas de sens, car elles forment une masse hétérogène dont la composition est très variable dans le temps.

Aussi convient-il que nous commençons par nous poser prudemment la question de savoir, dans quelle mesure il nous sera possible de faire confiance à nos statistiques du commerce extérieur dans l'utilisation des chiffres de valeur de nos importations et de nos exportations. Des réserves s'imposent à ce sujet.

Abstraction faite de sa dévalorisation depuis 1914 jusqu'en 1926 et de sa stabilisation en octobre 1926 au septième de sa valeur-or en 1914, le franc belge a subi depuis 1830 des changements dans sa valeur effective en rapport avec les changements de valeur de l'or.

Un millier de francs de marchandises en 1928 n'a pas la même consistance qu'un millier de francs d'autres marchandises quelconques en 1830. Même indépendamment des fluctuations de valeur de l'or, un millier de francs de produits agricoles représentait davantage en 1830 qu'un millier de francs de même marchandises en 1914. L'inverse se présente pour la plupart des produits manufacturés. La valeur spécifique de ceux-ci a généralement baissé, tandis qu'augmentait la valeur spécifique de la plupart des produits de l'agriculture.

Une autre réserve concerne la confusion du transit avec le commerce propre de la Belgique. Ce qui nous intéresse ici comme tel ce sont les importations de marchandises destinées réellement à la consommation dans le pays et l'exportation des produits de ses activités

propres. Or, ce n'est pas ce que nous renseignent rigoureusement les statistiques. Aux exportations de produits fabriqués en Belgique l'administration des douanes ajoute les produits étrangers qui ont été nationalisés par le fait d'opérations commerciales dont ils ont été l'objet dans le pays. De même aux importations de produits étrangers destinés à être consommés dans le pays, elle ajoute les marchandises considérées comme nationalisées par le même fait. Or, plusieurs circonstances ont fait que des marchandises transitant à travers la Belgique ont été pendant longtemps confondues en grandes quantités dans la statistique avec le trafic du commerce spécial. L'ordre de grandeur de cette cause d'erreur a été étudié avec précision par C. Delannoy qui a conclu, sur la base des statistiques officielles pour l'année 1909, à une réduction en valeur à raison de 24 p. c. sur les importations et de 33 p. c. sur les exportations (1). D'autres circonstances ont eu pour conséquence d'éliminer cette cause d'erreur depuis quelques années ou d'en diminuer tout au moins beaucoup la portée.

Une cause d'erreur est aussi due à l'incertitude concernant la valeur des marchandises importées et exportées. De même que la cause d'erreur précédente, celle-ci a agi différemment avant et après la guerre, d'où nouvelles difficultés si l'on cherche à comparer le commerce extérieur de la Belgique avant 1914 et après l'armistice. Avant la guerre, la plus grande partie des marchandises importées ou exportées étaient évaluées sur la base de prix moyens fixés par la Commission des valeurs officielles. L'autre partie était évaluée d'après les déclarations de valeur des importateurs ou des exportateurs. On considérait que les prix moyens fixés par la Commission des valeurs officielles et ceux résultant des déclarations des importateurs répondaient assez approximativement à la réalité. Il n'en était pas de même pour les déclarations des exportateurs qui avaient intérêt à renseigner des prix inférieurs pour alléger la perception des droits d'entrée frappant la marchandise dans les pays de destination. La conséquence était une sous-estimation de nos exportations, ou, en d'autres termes, une exagération de l'écart de valeur entre les importations et les exportations. Depuis l'armistice, l'influence de cette cause d'erreur s'est aggravée, parce toutes les marchandises indistinctement, tant à l'importation qu'à l'exportation, sont considérées dans la statistique du commerce extérieur d'après les valeurs déclarées. Par conséquent, pour rectifier la valeur totale de nos exportations il conviendrait de la majorer dans une plus forte proportion aujourd'hui qu'avant la guerre. F. Baudhuin a estimé qu'elle devrait être majorée de 10 p. c. (2). Par contre la valeur des importations peut être considérée comme assez sensiblement exacte.

Une difficulté notable est encore due à la constitution en 1922 de l'Union économique belgo-luxembour-

(1) Ch. De Lannoy. La Belgique, pays de transit. « Revue économique internationale », 1911.

(2) F. Baudhuin. La Balance économique avant et après la guerre. « Bulletin d'études et d'informations », novembre 1924.

geoise, en vertu de laquelle les importations et exportations propres du Luxembourg sont dorénavant confondues avec le commerce spécial de la Belgique. La comparaison de notre commerce extérieur avant et après 1922 est aussi faussée de ce chef. Pour ramener les chiffres de nos statistiques du commerce extérieur depuis 1922 aux valeurs du commerce propre de la Belgique une réduction d'environ 5 p. c. devrait sans doute leur être appliquée sur l'ensemble.

Nous noterons enfin une dernière circonstance de nature à induire en erreur dans la comparaison des chiffres officiels de notre commerce extérieur au cours de toute la période 1830-1928. La composition de ces chiffres a varié selon qu'ils ont compris ou exclu la valeur des diamants bruts ou taillés ainsi que celles des monnaies d'or et d'argent et de l'or et l'argent non monnayés. Jusqu'en 1898 les diamants en étaient exclus en raison de la facilité avec laquelle leurs importations et leurs exportations s'opéraient à l'insu de douane. Depuis cette époque la valeur déclarée figure dans le total des importations et des exportations; mais le montant en est certainement très inférieur à la réalité, sans doute particulièrement dans l'exportation des diamants taillés. Quant aux monnaies et à l'or et l'argent non ouvrés, ils ne sont compris que depuis 1903 dans les totaux des importations et des exportations, encore que la valeur les concernant soit très sujette à caution pour absence fréquente de déclarations.

* * *

C'est sous le bénéfice de ces multiples réserves que nous aborderons maintenant la considération des chiffres du commerce extérieur de la Belgique tels qu'ils ressortent des tableaux statistiques. Ils constituent un fatras dont l'observation risquerait fort de devenir fastidieux si nous ne cherchions à nous borner.

A ce titre nous commencerons par les chiffres des exportations et des importations considérées en valeur par moyenne de périodes décennales, plus les valeurs annuelles effectives des années d'après-guerre. Ces dernières valeurs sont exprimées en francs effectifs, c'est-à-dire, en une monnaie de plus en plus dépréciée depuis 1919 jusqu'en 1926 et, à partir d'octobre 1926, sur la base d'une monnaie ne valant plus que la septième partie de sa valeur-or avant la guerre.

COMMERCE SPÉCIAL DE LA BELGIQUE.
Moyennes décennales.

PÉRIODES	Importations	Exportations
1831-1840	180.397	128.189
1841-1850	216.826	167.166
1851-1860	378.934	350.657
1861-1870	741.855	596.671
1871-1880	1.413.111	1.097.994
1881-1890	1.509.220	1.307.105
1891-1900	1.833.683	1.568.704
1901-1910	3.163.295	2.474.656
1911-1913	4.838.780	3.749.214

Chiffres annuels.

ANNÉES	Importations	Exportations
1920	12.941.765	8.862.011
1921	10.198.288	7.273.350
1922	9.451.745	6.358.229
1923	13.204.780	9.725.054
1924	17.712.091	13.865.144
1925	17.880.960	14.806.876
1926	23.062.814	19.998.676
1927	29.138.507	26.696.614
1928	32.140.691	30.954.440
1929 (chiffres provisoires)	35.510.118	32.234.549

D'un simple coup d'œil rétrospectif nous apercevons que dans ces quelque vingt dernières années nos échanges extérieurs ont été, dans les importations, égaux à 25 à 30 fois leur chiffre de la première décade. Nos exportations ont été plus de 30 fois ce qu'elles avaient été en moyenne dans les dix premières années de notre indépendance nationale. Durant la même période, les importations annuelles représentaient environ 48 francs par habitant. La quotité des exportations par habitant était d'environ 34 francs. Actuellement leurs chiffres respectifs sont de 4.000 francs d'importations environ par habitant, en francs effectifs d'aujourd'hui, soit environ 550 francs-or d'avant-guerre et de 3.500 francs effectifs environ, soit approximativement 500 francs-or d'avant-guerre, aux exportations.

La progression est donc énorme. Il serait extrêmement long de suivre les développements respectifs de nos exportations et de nos importations d'année en année pendant cent ans. Sans nous laisser aller à un excès de détails, et à une présentation surabondante de chiffres, nous tenterons toutefois de fournir quelques précisions sur les changements d'allure constatés dans la progression à la fois de nos importations et de nos exportations. Nous nous fonderons à cet effet sur leurs pourcentages de variations annuelles en plus ou en moins par rapport aux chiffres des valeurs des importations et des exportations dans l'année ayant précédé chaque année considérée.

La considération de ces pourcentages de variations annuelles fait ressortir une allure périodique dans la succession des époques d'accroissement et des époques de diminution des échanges extérieurs. Les périodes les plus caractérisées au point de vue des accroissements d'exportations notamment ont été comprises dans les années 1852-1854, 1862-1866, 1871-1874, 1877-1883 1887-1889, 1893-1899, 1902-1907, 1909-1912. Il est intéressant de souligner que précisément dans les intervalles de ces périodes se placent les années 1847, 1857, 1866, 1873, 1882, 1900 et 1907 qui sont notoirement connues pour leur caractère d'années de crise dans le système économique général.

Ainsi les alternatives d'accroissements et de diminutions des échanges extérieurs de la Belgique ont été essentiellement le fait des conjonctures économiques

internationales; mais l'accroissement des mêmes échanges considérés à travers le temps est la conséquence des conditions propres du pays.

Il n'apparaît pas que le développement global de nos exportations ait été sensiblement affecté par l'aggravation continue du protectionnisme dans la presque totalité des pays étrangers. Le renforcement en a été accentué surtout depuis 1892; mais le revirement protectionniste après une période de tendances libre-échangistes s'était déjà manifesté à partir de 1878. Or, nos exportations ont augmenté d'environ 20 p. c. de 1878 à 1892 et elles ont subi leur plus grand accroissement, en augmentant dans la proportion du simple au triple, de 1892 jusqu'aux dernières années d'avant-guerre c'est-à-dire, précisément dans le même temps où les barrières douanières étrangères étaient de plus en plus renforcées.

La Belgique doit incontestablement ce progrès de ses exportations à ses conditions économiques propres; mais elle en est aussi redevable en grande partie aux avantages que lui a valu, au point de vue de l'économie de la production nationale, la pratique d'une politique douanière relativement libérale. D'autres circonstances ont cependant agi, telles que l'abaissement des prix des transports et le développement de nouveaux pays dont les importations se sont accrues en conséquence.

On aurait cependant tort d'attribuer à ce dernier fait une importance essentielle. L'analyse des destinations de nos exportations nous montrera en effet, que la Belgique a continué à être achalandée surtout par les vieux pays d'Europe. Depuis le début de son indépendance, ils n'ont cessé d'être ses meilleurs clients.

* * *

Le commerce extérieur de la Belgique a toujours été, tant dans ses importations que dans ses exportations, le fait, avant tout, de ses échanges avec un petit nombre de pays. Ceux-ci sont les pays directement contigus à la Belgique et l'Angleterre. Cette constatation sera illustrée ici par quelques chiffres que nous relevons en 1840, 1870, 1900 et 1929.

Parts de l'Angleterre, de la France, des Pays-Bas et de l'Allemagne dans le commerce extérieur de la Belgique

Importations.

ANNÉES	Pourcentages
1840	70 %
1870	72 %
1900	54 %
1929	56 %

Ces chiffres font apparaître depuis 1870 une diminution de la part des quatre pays considérés dans la provenance des importations; mais à eux seuls ils n'en continuent pas moins à représenter la provenance de

plus de la moitié de nos importations mesurées en valeur. De telles proportions montrent que la Belgique a toujours passé et passe encore par l'intermédiaire des mêmes pays pour nombre de marchandises qu'elle s'y procure, parce qu'elle les y achète sur leurs marchés spéciaux plutôt que de les acquérir directement dans leurs pays d'origine.

Une concentration analogue se manifeste dans les destinations des exportations belges.

**Parts de l'Angleterre, de la France,
des Pays-Bas et de l'Allemagne dans le commerce
extérieur de la Belgique**

Exportations.

ANNÉES	Pourcentages
1840	89 %
1870	87 %
1900	75 %
1929	55 %

La part de ces quatre pays dans les destinations de nos exportations a diminué depuis 1870 comme leur part dans les provenances de nos importations. Leur rôle est cependant resté considérable, notamment parce qu'ils servent d'intermédiaires dans notre commerce d'exportation, entre nos producteurs nationaux et les acheteurs-consommateurs de nombreux pays d'outre-mer.

On se tromperait étrangement en n'attribuant les grosses parts des mêmes pays dans nos importations et dans nos exportations qu'à leur seul rôle de marchés intermédiaires. L'explication principale de leur intervention dans nos échanges extérieurs est le fait de leur situation démographique et économique.

Il convient de rappeler ici à ce sujet que tout pays est sous l'influence immédiate de sa situation géographique. Celle-ci constitue un facteur déterminant capital de ses échanges extérieurs. Or, de tous les côtés, la Belgique est entourée de territoires sur lesquels vivent des populations nombreuses ayant, en raison de leur état de civilisation, des besoins multiples. C'est au nord de la Hollande, à l'est la partie de l'Allemagne la plus peuplée et la plus industrialisée et au sud la France, avec ses régions industrielles du Nord et sa capitale, Paris. Même à l'ouest, la Grande-Bretagne est à prendre en considération, car les quelques centaines de kilomètres qui séparent Anvers, Gand, Ostende ou Zeebrugge des ports anglais sont quasi négligables, eu égard à la facilité et au bon marché des transports maritimes. Dans un rayon de quelque 500 kilomètres autour du centre de la Belgique, une population d'une cinquantaine de millions d'habitants constitue un facteur d'échanges considérables. Une distance de 500 kilomètres est aujourd'hui devenue peu de choses, grâce au progrès des voies de communication. Elle représente dans le cas de transport par chemin de fer une dépense d'environ 100 à 500 francs la tonne, selon la catégorie et la valeur de la marchan-

dise. Pour de nombreux produits, c'est à peine si leur prix de revient rendu à destination en est grossi de 25 p. c. La charge relative du coût de transport est même réduite davantage dans les directions de transport permettant l'emprunt de la voie maritime ou de voies fluviales tels que le Rhin et les grands canaux sans péage.

Les circonstances géographiques expliquent aussi la facilité que nos échanges extérieurs, spécialement avec nos pays voisins, rencontrent dans les transports indispensables aux opérations du commerce international. Dans aucune direction des obstacles naturels ne s'opposent aux relations directes par chemin de fer. Aussi, grand est le nombre des stations frontières par lesquelles nos wagons de marchandises peuvent pénétrer en territoire étranger ou par lesquelles les marchandises d'importation peuvent être introduites en Belgique. Elles sont une quarantaine, pour un développement de frontière terrestre qui n'atteint pas 1000 kilomètres. La distance dont elles sont éloignées l'une de l'autre est toujours minime, sauf sur notre frontière orientale séparant nos Ardennes et nos Fagnes des régions allemandes de l'Eifel, ainsi qu'à la frontière limbourgeoise. Partout ailleurs on ne compte guère en moyenne qu'une vingtaine de kilomètres environ entre deux stations frontières les plus rapprochées. C'est dire les communications directes que notre réseau de chemins de fer assure à nos échanges avec la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, sans que nos importations ou nos exportations soient astreintes à s'écarter de la plus courte distance pour passer par une station de sortie ou d'entrée.

* * *

Les changements du commerce extérieur de la Belgique ont été, depuis un siècle, plus grands dans sa composition que dans ses provenances ou ses destinations principales. Prenant, à titre d'exemple, la composition de nos importations en 1840 nous y trouvons en ordre principal d'après leurs valeurs : le café, les sucres bruts, le coton brut, les tissus de laines, les laines brutes, les céréales, les tabacs fabriqués, le sel brut, les graines oléagineuses, les tissus de soie et les vins. Tels étaient les articles intervenant pour plus de 5 millions de francs dans les importations. La valeur la plus élevée était celle des cafés importés avec une valeur de 26 1/2 millions. Les céréales n'intervenaient que pour moins de 11 millions de francs.

En 1870, les laines brutes ont pris la première place, suivies des céréales, puis des peaux brutes, du lin, des résines et bitumes, du coton, du café, des engrais, des graines oléagineuses, des tissus de soie, des animaux de l'espèce bovine, des bois de construction, des tissus de laine, des graisses, des soies, des minerais de fer, des vins, des sucres bruts, etc.

Nouveau changement dans le classement en 1900 : cette fois les grains sont en tête avec une valeur de près de 300 millions de francs, contre 76 millions en 1870. Puis viennent les bois de construction, les laines, les minerais, la houille, les peaux brutes, les

résines et bitumes, les machines et mécaniques, le caoutchouc, le lin, les graines oléagineuses, les diamants bruts, le coton, les tissus de coton.

Dans ces dernières années, les céréales sont restées en tête des importations. Elles sont suivies de la houille, de la laine, des minerais, des diamants bruts, des peaux brutes, du coton, des bois de construction, des laines peignées, du café, du cuivre, de la fonte, etc.

Ces changements sont en rapport avec la transformation du marché intérieur de la Belgique, telles que les modifications des conditions d'existence et les modifications des conditions industrielles les ont déterminées. La population a augmenté de plus en plus et de plus en plus, des blés étrangers ont été nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des récoltes de froment indigène pour nourrir aujourd'hui 8 millions d'habitants. L'industrie s'est grandement développée en entraînant un besoin de plus en plus considérable de matières premières, telles que laine, coton, minerais, fonte, cuivre, et aussi de houille, achetée avantagement à l'étranger.

Dans l'exportation nous marquerons de même les changements de composition aux époques que nous venons d'envisager. Notre principale exportation en 1840 était constituée par les toiles et tissus de lin pour une valeur totale de 26 millions; puis c'étaient les sucres raffinés, les tissus de laine, la houille, le lin et les tissus de coton. Aucun autre article ne représentait même 5 millions de francs, somme qui paraît aujourd'hui dérisoire.

Les changements sont déjà très notables en 1870 avec le lin, la houille, les fers et aciers laminés, les fils de lin et de chanvre, les fils de laine, les tissus de laine, les machines et mécaniques, les sucres bruts, les tissus de lin et de chanvre, le papier, le zinc, le beurre, les armes, etc., comme articles les plus importants.

Les mêmes changements sont confirmés par les exportations de 1900. Houille, fil de lin, voitures de chemins de fer et de tramways, sucres bruts ou raffinés, lin, zinc, verres et vitrages, fers et aciers laminés, fils de laine, tissus de coton, machines et mécaniques, chevaux et poulains, glaces, papiers, peaux tannées, armes, tissus de lin, chanvre et jute, etc. sont devenus les exportations les plus considérables.

Dans la situation des dernières années, l'ordre d'importance des principales exportations s'est quelque peu modifié, mais elles n'offrent guère de changement dans leur ensemble. Ce sont d'abord les diamants taillés, puis les fers et aciers laminés, les laines lavées, le verre à vitre, le lin teillé, la houille, le zinc, les tissus de coton, les œufs de volaille, le ciment, les glaces, les fils de lin, etc.

Les mutations que présente ce développement de nos exportations depuis cent ans révèlent les changements qui se sont produits dans nos activités économiques. L'industrie textile, qui remonte par une longue tradition jusqu'aux communes du Moyen-Age, a pris de plus en plus d'importance. L'industrie métallurgique, surtout l'industrie du fer et de l'acier, et les industries de la construction métallique et mécanique qui en déri-

vent, ont acquis la première place dans nos exportations. Importantes aussi sont les places de l'industrie verrière et de l'industrie houillère. Dans les derniers temps enfin, la spécialisation et l'intensification de l'agriculture belge lui ont permis de prendre une place notable dans les exportations belges, comme en témoigne la présence des œufs parmi leurs premiers rangs.

* * *

Un dernier coup d'œil nous reste à jeter sur la valeur spécifique moyenne de l'ensemble des marchandises de notre commerce extérieur. La matière de celui-ci est composée de marchandises nécessairement très différentes à l'importation et à l'exportation. Leur assortiment a varié avec le temps dans les proportions que nous venons de caractériser dans le détail. Dans leur ensemble, leur nature est en quelque sorte définie par leur valeur moyenne à la tonne. Celle-ci aussi est différente à l'importation et à l'exportation.

Valeur moyenne à la tonne en francs-or d'avant-guerre.

Importations	ANNÉES	Exportations
163	1901	127
142	1913	174
113	1929	179
	(Chiffres provisoires)	

Des rapprochements avec des pays étrangers permettraient de constater que notre commerce extérieur portait avant la guerre sur des marchandises de beaucoup moindre valeur spécifique que celles des marchandises échangées par la France. A l'importation, la valeur était en 1913 de 190 francs. Elle était de 310 francs à l'exportation. Les valeurs relevées en Allemagne, la même année, était de 154 Mk. à l'importation et de 138 Mk. à l'exportation.

Les différences dans ces valeurs relatives s'expliquent par les lacunes que combrent les importations dans chaque pays et par la nature des excédents de la production nationale disponible pour l'exportation. Ce sont plusieurs circonstances particulières, notamment la richesse en houille et la proximité de la mer qui ont toujours favorisé en Belgique les industries peu qualifiées dont les produits constituent en grande partie les exportations belges. D'un autre côté, la minime valeur spécifique de nos importations s'explique par le besoin d'assez grossières matières pour nos industries peu qualifiées, outre l'influence de l'importation de grandes quantités de matières alimentaires tant pour les besoins de la population que pour l'élevage du bétail.

* * *

Le commerce extérieur n'est pas tout le commerce d'un pays. Aux échanges avec l'étranger s'ajoutent les échanges intérieurs de la Belgique dont nous chercherons prochainement à mesurer l'importance en même temps que nous analyserons les changements de circonstances qui en ont favorisé le développement depuis un siècle.

AMÉRIQUE LATINE

(CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.)

APERÇU D'ENSEMBLE.

Dans notre dernière chronique sur l'Amérique latine (1), nous avons présenté les républiques qui se sont formées sur cet immense continent comme des sources de matières premières : viande, céréales, café, laine, cuir, nitrates, pétrole. Nous avons souligné les traits suivants, qui nous paraissaient alors les plus importants à dégager : dépendance de l'Amérique du Sud à l'égard de l'étranger quant aux débouchés et aux capitaux de mise en valeur, production déréglée causant le plus grand tort aux intérêts nationaux, tentatives de régulation de la production sous l'influence de l'Etat ou de monopoles étrangers.

La situation de l'Amérique latine depuis un an a encore accentué les caractères qui précèdent.

Mais elle a également mis en lumière un des défauts principaux de ces jeunes républiques : elles dépendent presque toutes d'industries extractives peu nombreuses ou sont adonnées presque exclusivement à la monoculture : le Chili dépend surtout des nitrates et du cuivre, le Brésil de la récolte du café, l'Argentine de l'industrie pastorale et de la culture du blé ou du maïs.

Et les efforts faits pour remonter le courant et diversifier la production n'ont pas, jusqu'à présent, donné les résultats que l'on en attendait : les républiques sud-américaines ont encore, sous le rapport de l'organisation économique un caractère « colonial ». C'est que l'Amérique latine dépend fortement de l'étranger en ce qui concerne les capitaux. Jusqu'à présent, à notre connaissance, les études sur les investissements dans les républiques sud-américaines, ont toutes été poursuivies en vue de déterminer la part de chaque pays étranger dans le financement de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Cette méthode présente des avantages : elle permet de déterminer les zones d'influence, les rivalités, etc. Mais elle n'est pas suffisante. A notre avis, il serait temps d'étudier le mouvement des capitaux en fonction de la part proportionnelle des investissements étrangers et nationaux. On acquerrait, de cette manière, des indications précieuses sur l'importance de l'évolution des pays sud-américains vers un large développement économique.

Tout en marquant l'absence de documentation précise sur la question, nous croyons pouvoir indiquer qu'un dénombrement entrepris suivant les directives

ci-dessus aboutirait aux conclusions suivantes, auxquelles nous sommes arrivés par la compilation des statistiques existantes : le capital étranger se place dans les fonds publics : états, provinces, municipalités, dans les chemins de fer, les ports, les grandes industries minières (cuivre, nitrate, or), le capital indigène, au contraire, irait plutôt vers le commerce, l'agriculture, les petites industries et celles qui présentent, en somme, un caractère artificiel. Les riches Sud-Américains, vivant une grande partie de l'année à l'étranger des revenus de leurs *latifundios*, placeraient leurs capitaux dans les emprunts étrangers contractés par leur patrie et ne feraient pas figure d'entrepreneurs aussi souvent que le font nos capitalistes européens. Il s'agirait d'un absentéisme des capitaux autant que des personnes, absentéisme dont les causes sont complexes : attrait de la vie brillante et de la civilisation de l'Europe (et surtout de Paris), fréquence des agitations politiques, absence de chaînons sociaux entre les classes aristocratiques et un prolétariat de sang mêlé et d'un niveau de vie encore extrêmement bas, sauf peut-être dans certaines grandes villes, et notamment en Argentine. Ajoutons, enfin, la grande liberté spirituelle et morale dont on jouit dans presque tous les pays d'Europe, aux démocraties stabilisées de longue date.

Les étrangers investissent leurs capitaux dans des placements dont le rendement élevé constitue une prime de risque attrayante, en même temps qu'ils offrent des garanties raisonnables ; soit par la situation des emprunteurs, soit par l'étendue du marché, constitué bien souvent par le lieu d'origine des capitaux.

C'est ainsi que les Etats brésiliens, les chemins de fer chiliens et argentins offrent, par leur nature même, des garanties suffisantes. D'autre part, les capitalistes européens savent que le marché du cuivre, du nitrate, de la viande est suffisamment large et extensible pour assurer à leurs capitaux, investis dans ces industries, un produit satisfaisant. Leurs relations avec les transformateurs et les consommateurs de ces produits sont constantes et parfois, même, elles sont étroites : c'est ainsi que des compagnies de réfrigération de la viande argentine sont contrôlées par des groupements anglais qui administrent en Grande-Bretagne des « chaînes » de bouchers détaillants.

L'Européen ou le Yankee se préoccupent également de l'Amérique latine pour y faire du commerce : vendre des machines, des tissus, des produits de

(1) Cfr. « Bulletin » n° 11, vol. I, page 416.

luxé, etc. Mais à part quelques exceptions (et notamment en ce qui concerne des capitaux belges investis dans des fabriques sud-américaines de textiles), les capitaux étrangers ne sont pas fort empressés de favoriser le nationalisme économique sud-américain et d'y implanter les industries concurrentes de celles de la mère-patrie : ateliers de construction mécanique et automobile, charbonnages, métallurgie, objets usuels, vêtements, chaussures, etc.

C'est que l'on sait que les grandes industries européennes et nord-américaines ont une capacité développée de concurrence et trouveraient facilement les ressources pour pratiquer un *under-selling* systématique. Tandis que les industries sud-américaines ne disposent que de l'arme, peu maniable, au fond, du protectionnisme.

Arme peu maniable et d'application incertaine, au surplus, car les besoins incessants de capitaux de la partie latine du nouveau continent, permettent aux banquiers de Londres, de Wall Street ou de Paris, de suggérer d'importantes modifications à la politique nationaliste des emprunteurs.

C'est donc sur le capital indigène que les pays sud-américains doivent compter pour développer certaines des industries qui leur tiennent le plus à cœur. Mais l'accumulation des épargnes nationales est encore bien faible : il faut, avant de disposer d'un excédent, rembourser les anciennes avances de l'étranger, solder les intérêts, payer les importations de produits usuels et des objets de luxe européens, dont le Sud-Américain des classes moyennes ou supérieures se passe si difficilement.

Enfin, la classe des ouvriers agricoles et industriels est dépendante et imprévoyante. La masse considérable des Indiens espagnolisés, masse plus importante qu'on le croit, est fort peu accessible encore aux idées d'épargne et de prévoyance ; dans certaines régions, les modes de tenure de la terre ne sont pas propices à l'épargne, car ils laissent au *peon* une indépendance trop restreinte ; dans certains cas aussi, le salaire en argent du tenancier agricole est également insuffisant.

On conçoit donc que les industries nationales se heurtent à bien des difficultés avant de réussir à l'ombre mouvante d'un protectionnisme agressif.

Par conséquent, les républiques sud-américaines restent adonnées à un nombre restreint d'activités économiques, tout en faisant souvent de grands efforts pour s'en dégager. Enfin, qu'il vienne de Londres ou de New-York, le capital étranger contribue à jouer un rôle important et à drainer l'or pour le remboursement des emprunts et le paiement des intérêts et dividendes.

Outre les fluctuations qu'elle entraîne, fluctuations saisonnières qu'il est possible d'ailleurs de tempérer, la monoculture, pour employer ce terme un peu exclusif, soumet les pays qui la pratiquent à des fluctuations plus amples, liées aux cycles économiques mondiaux ; si les prix internationaux du blé ou du café sont bas, le prix global obtenu pour la récolte

est insuffisant à solder à la fois les achats d'outillage et de produits manufacturés et à assurer le service des emprunts étrangers. Une récolte vendue à haut prix permet des importations souvent excessives.

De ces fluctuations que les activités économiques secondaires ne peuvent guère amortir, découlent de nombreuses conséquences : l'instabilité de la monnaie, se prolongeant ou se répétant, tue la confiance dans la gestion du gouvernement et crée, d'autre part, dans les rapports commerciaux, une insouciance qui se marque, à l'importation, par les refus de prendre livraison en temps, de dépression des affaires, ainsi que par les exigences au sujet des renouvellements de crédit ou les rabais sur les marchandises entreposées. Les rapports entre la rigidité de la politique monétaire et les pratiques commerciales ne sont pas mesurables ; ils n'en existent pas moins. Il est toujours dangereux, à bien des points de vue, que la monnaie se déprécie et que l'emprunt à la circulation soit regardé comme un expédient point trop désagréable.

Les fluctuations de la production retentissent fâcheusement sur les recettes gouvernementales, mettent le budget en déficit, avec comme conséquence, le recours croissant à l'emprunt extérieur, les efforts pour créer un marché national des fonds d'Etat étant infructueux et ne paraissant guère soutenus, sauf quelques initiatives récentes et assez maladroitement amenées.

La plupart des pays sud-américains qui, durant les bonnes années, accumulent des quantités importantes de métal jaune, ne semblent pas soucieux de pratiquer une politique judicieuse de l'or ; ils ne veulent en général pas en sacrifier une partie pour maintenir le cours du change ; ils ne lient pas suffisamment l'or et la circulation des billets, ce qui fausse la politique du taux de l'escompte et tend, en fin de compte, à renchérir de façon permanente, le loyer de l'argent.

Enfin, les récentes réformes monétaires de quelques républiques (Chili, Pérou et Bolivie, par exemple) se sont faites sous le contrôle d'experts yankees. Or, nous l'avons déjà exposé ici même, l'Américain du Sud ne nourrit pas une affection particulière pour son riche et remuant voisin du Nord, dont les mœurs sont si différentes des siennes (1).

Ajoutons à ce qui précède, des conceptions politiques que les nations européennes ne comprennent pas toujours facilement : *pronunciamentos*, rôle de l'armée dans la gestion du pays, rivalités dont l'Europe occidentale et capitaliste n'a aucune idée.

Il ne semble pas exagéré de dire que le milieu géographique et économique a créé, en Amérique du Sud, un état de choses qui n'a pas encore atteint la stabilité ; le sentiment national est fort vif, mais la subordination au capital étranger, si pénible soit-elle, n'en est pas moins une réalité constante ; la production est mal équilibrée et le temps seul pourrait amener cet équilibre ; la politique monétaire, les

(1) Cfr. « Bulletin » n° 2, vol. I, 1928.

finances publiques sont souvent critiquables. En tout état de cause, la continuité leur manque. Nous pensons donc que nous n'avons pas tort en disant que la structure économique de l'Amérique latine présente un caractère « colonial ».

Cet autre aspect de la vie économique de l'Amérique du Sud n'en diminue pas l'attrait pour le capital étranger, au contraire, et aujourd'hui les Anglais s'inquiètent fort de voir les Etats-Unis pousser activement une politique de participations financières dans les républiques du sud. Londres voudrait, comme par le passé, garder le fruit de ses placements d'outre-mer, placements qui ne furent pas sans pertes et sans mécomptes, les Etats de l'Amérique du Sud ayant eu une histoire financière très troublée, ayant même dans certains cas entraîné des démonstrations navales.

* * *

De ce qui précède on peut conclure que l'Amérique latine est extrêmement sensible à la conjoncture mondiale.

Le remarquable rapport présenté le 1^{er} mai 1930 par le Conseil d'administration de la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud le prouve à suffisance.

La mévente des produits agricoles, la baisse des prix de gros et la déflation du crédit ont rapidement atteint les républiques sud-américaines: la monnaie brésilienne a perdu 9 p. c. en un an, le peso uruguayen 11 p. c. et en décembre 1929, l'Argentine a fermé la Caisse de Conversion.

L'index moyen des prix de gros est tombé de 140 à fin 1928 à 133 fin 1929 et 126,6 fin mars 1930.

La baisse a été tout particulièrement sensible pour le continent sud-américain: du 1^{er} janvier au 31 décembre 1929, la baisse a été de 47 p. c. sur le café, de 40 p. c. sur la laine et de 30 p. c. sur les cuirs.

La baisse du prix de la plupart des produits d'exportation a entraîné une diminution du pouvoir d'achat et une réduction de la consommation. Nos exportateurs belges en savent malheureusement beaucoup là-dessus et la place de Renaix, si rudement touchée par la crise de son industrie textile, subit les conséquences directes de l'aggravation des conditions chez ses importants clients de l'Amérique latine.

Cependant, jusqu'à présent, les pays de l'Amérique du Sud, malgré les tentations nombreuses en période de crise, se sont soustraits « aux tentations habituelles, en de pareils cas, en maintenant une saine politique monétaire ».

Les émissions d'emprunts à l'étranger ont également été très restreintes: ellés n'ont atteint, en 1929, que le chiffre fort modeste, de douze millions de livres pour toutes les républiques de l'Amérique du Sud. Parmi les emprunts, signalons une avance à court terme de 2.000.000 £, consentie à l'Etat de Sao Paulo par M. M. Schröder, Baring et Rothschild, préluant à un emprunt autorisé de 12.000.000 £, dont la réalisation ne semble pas proche.

Signalons, au sujet des emprunts sud-américains, que certains ont été financés exclusivement sur les marchés de l'Europe continentale. Un emprunt chilien de 25.000.000 de francs suisses a été émis en Suisse et en Hollande, un emprunt du même montant, de la ville de Santiago a été émis sur ces places et enfin le gouvernement chilien a émis un nouvel emprunt de 60 millions de francs suisses, émis simultanément en France, en Suisse et en Hollande.

Malgré la baisse du change de certains pays et la modicité des emprunts contractés à l'étranger, les encaisses-or des diverses républiques demeurent importantes. A fin 1929, les réserves de la caisse de stabilisation du Brésil étaient à peu de chose près du même montant qu'en 1928. En Uruguay, malgré une chute du cours du peso, atteignant 11 p. c., l'exportation de l'or est restée interdite et les réserves, intactes, couvrent presque complètement la circulation. La couverture des billets de la Banque de Colombie atteint 97 p. c. de la circulation, réduite de 56.000.000 \$ Col. à 39.000.000 \$ Col. L'encaisse-or du Chili atteint 95 p. c. de la circulation. Les publicistes financiers anglais prennent texte de cette abondance d'or pour critiquer la dépréciation des monnaies brésilienne, uruguayenne et argentine, faisant remarquer que la fonction de l'or est précisément d'empêcher les fluctuations cambistes.

L'Argentine, notamment, ne possède pas de banque centrale au sens moderne du mot. Des banquiers éminents, comme M. Tornquist, des parlementaires ont, depuis plusieurs années, essayé de remédier à cette grave lacune, mais sans succès. La prospérité constante dont a joui l'Argentine depuis plusieurs années semble une des raisons de l'indifférence de l'opinion publique au sujet de la politique monétaire.

LES NITRATES DU CHILI (1).

Pendant des années, l'exportation du nitrate de soude et celle d'iode, par les taxes auxquelles elles donnaient lieu, ont alimenté pour près de 50 p. c. le budget du Chili. Mais la concurrence du sulfate d'ammoniaque et des autres engrais synthétiques produits en grandes quantités en Europe et aux Etats-Unis est venue détruire le monopole des producteurs chiliens et menacer les rentrées du gouvernement.

L'industrie chilienne a rapidement réagi; elle a obtenu, tout d'abord, des primes à l'exportation, ce qui revient à dire que la taxe à l'exportation était, en fait, considérablement réduite. En 1926, la taxe, y compris les impôts additionnels, s'élevait à 3.26 £ la tonne. Puis on a eu recours à une propagande active dans un certain nombre de pays, en faveur de l'emploi du nitrate.

La propagande des producteurs chiliens de nitrate a disposé des crédits suivants:

1926-27	£	367.500
1927-28		400.000
1928-29		503.245

(1) Cfr. « Bulletin » : Vol. I, 1926, n° 7, p. 174.
Vol. III, 1927, n° 4, p. 115.

Le gouvernement chilien a concouru pour un tiers à ces dépenses.

La baisse des prix des nitrates a également été poursuivie par les producteurs. En mai 1926, le coefficient d'augmentation du nitrate de soude sur le marché français, par rapport à la moyenne de 1913, atteignait 6,73. En mai 1929, il n'était plus que de 4,87. Ce qui revient à dire qu'en monnaie-or, les prix du nitrate sont actuellement plus bas qu'avant la guerre.

Aussi les exportations de nitrate de soude se sont-elles rapidement relevées.

La renaissance de l'industrie chilienne du nitrate a déterminé en 1927 des négociations entre les producteurs européens de nitrate synthétique: I. G. Farben Industrie pour l'Allemagne, Imperial Chemical Industries, Ltd. pour la Grande-Bretagne, et Kulmann pour la France.

Mais l'accord ne s'est pas réalisé dans ce sens; au contraire, les producteurs chiliens ont formé une entente avec les usines anglaises et allemandes, alors que les producteurs français conservaient leur liberté, comme les producteurs belges, du reste.

Mais, on s'en doute, la propagande et des allègements fiscaux ne peuvent remédier à une crise fondamentale d'une industrie donnée. Sans nier la valeur et, parfois même, la nécessité des palliatifs en tant qu'amortisseurs des effets les plus intenses d'une crise, il est évident qu'ils ne peuvent remédier définitivement au mal. En l'espèce, ce dernier était celui que l'on trouve à la base des crises de toutes les grandes industries: la surproduction, ou, si l'on veut, l'investissement exagéré de capitaux pour une production donnée. Cet investissement exagéré doit, naturellement, être considéré en fonction de l'ensemble de l'industrie, tant des produits naturels que des engrais synthétiques, et, d'autre part, surproduction et surcapitalisation ne doivent pas être considérées comme définitives et finales: il est normal d'escompter une augmentation considérable de la consommation et, par conséquent, l'utilisation de la capacité de production des entreprises actuellement existantes.

Mais la surproduction est une conséquence des progrès rapides de la technique moderne, particulièrement sensibles dans les industries nouvelles, et, entre autres, celles reposant sur les sciences chimiques et physiques. L'exemple de la soie artificielle est caractéristique à cet égard: un nombre, somme toute restreint, d'usines atteint très rapidement un niveau de production supérieur à celui de la consommation. Mais les nécessités techniques n'eussent pas permis d'ajuster la production à la consommation, d'autant plus que pour les produits nouveaux, celle-ci est surtout potentielle. La surproduction et la surcapitalisation sont donc des phénomènes fort difficilement évitables.

Mais quels que soient les caractères de nécessité, de relativité et de transivité qui accompagnent la surproduction et la surcapitalisation, ces deux phénomènes n'en sont pas moins fort dangereux pour les industries

atteintes. Il est donc urgent d'y parer et l'on n'y peut arriver que par l'organisation de la production.

C'est à quoi les producteurs et le gouvernement chilien se sont résolus. L'organisation de l'industrie nitratière s'est faite en plusieurs phases:

Au début de 1929, le contrat existant entre le gouvernement chilien et l'**Asociacion de productores de salitre de Chile** a été prolongé pour 10 ans et mis en concordance avec le contrat sur l'iode.

Le gouvernement marqua son dessein de provoquer des abaissements de prix, de restreindre les subventions afin de faire pression sur les petites entreprises indépendantes et, enfin, de rattacher à l'association les grands producteurs, tels que l'Anglo-Chilian Consolidated Nitrate Corp, (groupe Guggenheim) et le groupe nord-américain, que la loi fédérale sur les trusts a empêchés de participer jusqu'ici à l'association chilienne.

L'adhésion du groupe Guggenheim au cartel a été liée à l'acquisition, à des prix favorables, de gisements de salpêtre, lui permettant la mise à exécution de ses projets d'exploitation en masse et à bas prix.

L'accord a permis au groupe de porter la capacité de ses installations à 30 p. c. de la production chilienne totale.

Ensuite, le groupe Guggenheim a conclu un accord avec la Lautaro Nitrate Corp. qui a pu ainsi appliquer les procédés économiques d'extraction de Guggenheim. La Lautaro Nitrate Cy contrôlait à elle seule un tiers de la production de nitrate.

Enfin d'autres fusions, moins importantes, ont été réalisées.

La réorganisation de l'industrie chilienne des nitrates a permis d'arriver à l'accord international: Chili, Grande-Bretagne, Allemagne.

Mais depuis quelque temps, les tendances des nitratières chiliennes à la concentration se sont encore accentuées, sous la pression du gouvernement. Ce dernier envisage la fusion de toutes les sociétés chiliennes en un seul trust, au capital de 75 millions £ dont la moitié des actions seraient aux mains du gouvernement. La nouvelle société « Compania Salitrera Nacional » serait pourvue de réserves importantes de gisements de nitrate, et le gouvernement abolirait en sa faveur les droits sur l'exportation de l'iode et du nitrate.

Le trust serait administré par un conseil de douze membres, dont quatre nommés par le président du Chili.

En abolissant les droits d'exportation, le gouvernement chilien tarifiera une source précieuse de revenus, qu'il devra demander à d'autres catégories de contribuables. Mais l'évolution paraît sage car il est dangereux que le budget d'une nation soit dépendant d'une industrie unique.

L'organisation nationale de l'industrie chilienne des nitrates sera certainement un facteur favorable à la constitution du cartel international de l'azote.

On sait que l'on a déjà pu réaliser un cartel international des producteurs de chaux azotée, groupant 92 p. c. de la production mondiale, et auquel adhèrent les Belges et les Français. Mais les Allemands, les Anglais et les Chiliens désirent arriver à un cartel international de tous les dérivés de l'azote, et notamment à cartelliser la fabrication des explosifs.

LE CAFÉ.

Le Brésil se trouve encore à un stade de production où il dépend, dans une mesure considérable, de la culture du café. Cet immense territoire, qui couvre plus d'un tiers de la superficie de l'Amérique du Sud est vraiment adonné à la monoculture. En outre, il détient un quasi monopole pour les qualités courantes de café. Enfin, son principal marché se trouve aux Etats-Unis, suivis par l'Allemagne et la France.

Or, le café, si utile et agréable soit-il, n'est pas indispensable à l'existence de l'homme : si ce n'est pas un produit de luxe, ce n'est, somme toute, qu'un bien accessoire et complémentaire, lié à des goûts locaux; c'est ainsi que le thé évince le café des îles Britanniques.

La culture du café présente donc, en soi, un caractère d'incertitude. En outre, le pouvoir d'achat des planteurs, et, subsidiairement, de la population et des services administratifs, dépend étroitement de l'état des récoltes : une mauvaise campagne et une production surabondante créent chacune de graves problèmes, la première en réduisant malgré la hausse des prix le produit global de la vente et par conséquent le revenu national; la seconde, en créant la mévente et l'accumulation de stocks.

La population brésilienne se rend parfaitement compte de ces dangers; aussi n'est-ce pas par routine et par imprévoyance que le Brésilien est arrivé à fournir les 2/3 de la production mondiale du café. Malgré les dangers de la monoculture, le Brésil s'y adonne parce qu'il peut fournir du café de bonne qualité dans des conditions plus favorables que ses concurrents. Malgré les frais entraînés par l'Institut du café, chargé de la valorisation, malgré la taxe d'exportation, le planteur brésilien reste fidèle à la culture qui est la plus favorable à ses intérêts parmi celles auxquelles il pourrait se consacrer.

Mais les prix ne peuvent être maintenus qu'en warrantant des quantités considérables de café et une chute importante des cotations plongerait le Brésil dans une crise financière fort grave.

En outre, la culture du café est rendue presque nécessaire par la configuration des voies de communication, construites en vue de favoriser l'écoulement de ce produit et inutilisables, en grande partie, pour d'autres transports.

Il en résulte que la stabilité économique du Brésil dépend du soutien des cours et, en définitive, de la valorisation du café. Mais la valorisation n'est possible que grâce à l'appoint de capitaux étrangers.

Et l'on se heurte ici à une nouvelle difficulté. Le marché financier des Etats-Unis est fermé aux emprunts de l'Institut du Café. On sait, en effet, que la législation et la jurisprudence de la république fédérale sont également hostiles aux trusts et aux monopoles; en un mot, à toute combinaison susceptible de relever les prix au détriment du consommateur yankee. L'opposition se marque tout particulièrement à l'égard des monopoles étrangers: café brésilien, potasse franco-allemande, quinine indo-néerlandaise, etc... Ce n'est pas le lieu de retracer ici les incidents qui ont éclaté entre le gouvernement des Etats-Unis et le cartel de la potasse, ni la saisie par les autorités fédérales de quinine monopolisée (1). Cette politique hostile au monopole suffit à expliquer que les banquiers de Wall Street n'ont jamais accueilli les ouvertures de l'Institut du Café qui a dû s'adresser à l'Angleterre et à la Hollande pour obtenir les crédits nécessaires. Actuellement, la situation du Brésil et de l'Institut du Café, se trouve compliquée par la baisse générale des prix, qui atteint aussi le café et déprécie les stocks.

De ce qui précède, il résulte que le pouvoir d'achat du Brésil et, dans une certaine mesure, de la Colombie, un important producteur de café également, se trouve momentanément réduit; d'où l'on peut s'attendre à une diminution des commandes passées à l'industrie européenne ainsi qu'à une faiblesse constante des changes brésilien et colombien.

LA QUESTION DU SUCRE.

Si la plupart des pays européens où se pratique la culture de la betterave à sucre se plaignent de la surproduction et de la concurrence du sucre de canne, les planteurs de l'Amérique et des Antilles se trouvent, eux aussi, dans une situation difficile. Il en est tout particulièrement ainsi pour les colonies britanniques: les îles à sucre des Indes occidentales et la Guyane.

La Grande Guerre, en réduisant considérablement la culture de la betterave à sucre donna un grand essor aux plantations de canne des Antilles et notamment de la plus importante de ces îles: Cuba. Pour des raisons de transport, les alliés étaient amenés à payer pour le sucre cubain un prix beaucoup plus élevé que celui qu'ils auraient dû consentir sur d'autres marchés, notamment dans les Indes néerlandaises (Java). Pendant quatre ans, les plantations cubaines bénéficièrent d'une prospérité qui s'arrêta brusquement. Mais la période de hauts prix avait porté au double la superficie des plantations de canne, de sorte qu'une fois les transports redevenus normaux et la concurrence jouant à nouveau entre les divers marchés et entre la canne et la betterave, la surproduction détermina une chute des cotations, des salaires et du niveau de vie, fortement amélioré pendant le « boom » du sucre. En outre, des industries nouvelles, créées pendant cette période exceptionnelle, rencontrent de nombreuses difficultés d'adaptation.

(1) Pour la quinine, Cfr. « Bulletin » n° 10, vol. I, 1928.

On comprend aisément que les planteurs cubains, soutenus par la majorité des intérêts de l'île aient pris l'initiative du plan Tarafa qui devait amener une limitation de la production du sucre. L'adoption partielle seulement de ce plan en a empêché la réussite.

Les Indes occidentales britanniques, adonnées principalement à la culture de la canne, sont dans une situation fort critique et réclament l'aide du gouvernement de la métropole.

Mais cette assistance ne pourra jamais être qu'un palliatif parce que les British West Indies souffrent avant tout de la monoculture.

The Statist, dont le libéralisme économique ne se dément jamais, a analysé récemment la crise des Antilles britanniques. Tout en critiquant le principe de l'assistance gouvernementale, il considère cependant que la situation critique des planteurs ne leur est pas entièrement imputable :

« La situation des Indes occidentales britanniques est exceptionnelle et les planteurs de canne, en particulier, semblent menacés de la faillite pour des causes qui ne sont pas leur œuvre. Depuis l'abolition de l'esclavage au début du siècle dernier, le Parlement britannique a souvent modifié sa politique à leur égard et sans tenir compte des conditions locales. La politique douanière sur les sucres a notamment été sujette à des fluctuations rendant incertaine la situation des planteurs. »

La Guyane britannique se trouve actuellement dans une situation particulièrement critique, la culture du sucre y faisant seule l'objet de l'activité économique, l'extraction de l'or et l'exploitation des forêts pouvant être tenues pour négligeables. En outre, les moyens de communication sont fort rares, le port principal n'étant accessible qu'à des navires ayant un tirant d'eau peu élevé. Ce qu'il faudrait avant tout, c'est améliorer les ports et les routes, permettre aux colons de disposer de capitaux frais pour entreprendre de nouvelles cultures et mettre en valeur l'intérieur du territoire, à peine exploré à l'heure actuelle.

Il faudrait, en somme, que la mère-patrie se décide à une mise en valeur de la Guyane (et des Iles à sucre, dans une moindre mesure), comme le capital belge le

fait en ce moment pour le Congo. Mais les résultats possibles en Guyane sont-ils de nature à appeler le capital britannique, sollicité par les industries anglaises et par des emprunteurs étrangers ayant fait leurs preuves ? Il semble bien que la réponse à cette question n'est pas favorable à la Guyane.

D'autre part, le gouvernement britannique a fait connaître son opinion au sujet de l'aide à accorder aux planteurs de sucre de la mer des Caraïbes.

Dans toute récente déclaration, lord Passfield, secrétaire d'Etat pour les Colonies, parlant au nom du gouvernement, a fait savoir aux gouverneurs des territoires intéressés que si le cabinet avait l'intention de maintenir les mesures préférentielles appliquées aux sucres importés des diverses parties de l'Empire, il ne pouvait, par contre, être question de renforcer ces avantages. D'autre part, le cabinet a rejeté la suggestion de créer un bureau d'achat du sucre « impérial » à un prix fixé de manière à venir en aide aux planteurs.

Enfin, lord Passfield n'a pas caché qu'il sera désormais impossible de maintenir, par des subsides ou des moyens artificiels de protection, la culture de la canne dans toutes les colonies où elle est en vigueur actuellement : certaines régions devront l'abandonner et s'adonner à d'autres exploitations. Le Colonial Department Fund mettra des ressources à la disposition des groupements qui décideront d'entreprendre de nouvelles cultures ou plantations.

On conçoit d'ailleurs qu'en présence des multiples difficultés qui l'assailent, la Grande-Bretagne ne prête pas toute son attention à des colonies économiquement faibles, loin du champ de son action politique et isolées entre des états sud-américains et des territoires sous l'hégémonie des Etats-Unis.

Il a même été proposé par sir Gordon Guggisberg, ancien gouverneur de la Guyane britannique, que la Grande-Bretagne cède aux Etats-Unis une partie de ses possessions dans les îles à sucre, si importantes dans la domination de la « Méditerranée américaine » et la défense du canal de Panama. Mais ceci relève désormais de la politique.

LE CARTEL DE L'ACIER

Le cartel de l'acier fut créé en septembre 1926 par les représentants de la sidérurgie allemande, belge, française, luxembourgeoise et sarroise.

Le cartel était basé sur l'attribution à chacun des contractants d'une quote-part proportionnelle à la moyenne de sa production de 1925.

Les dépassements étaient passibles d'une amende de 4 dollars à la tonne produite en excédent, tandis que les contractants qui n'obtenaient pas de commandes leur permettant d'atteindre le quantum prévu recevaient une ristourne de 2 dollars à la tonne, mais pas au delà d'un déficit de 10 pour cent.

La quote-part de chaque pays pour une production annuelle totale de 25 millions de tonnes était la suivante :

Allemagne	43,2 %
Belgique.	11,6 %
Sarre	5,7 %
France.	31,2 %
Luxembourg.	8,3 %

Les quotes-parts devaient être maintenues pour une production totale de 30,5 millions de tonnes.

Mais, dès 1927, la production des affiliés s'élevait à 32,5 millions et l'aurait dépassée en 1928 sans le lock-out de la métallurgie rhénane. En 1929, la production des cinq adhérents a dépassé 35 millions de tonnes.

L'Allemagne n'a cessé de réclamer une augmentation de sa quote-part, qui représenterait 73 p. c. seulement de sa capacité, alors que les quotes-parts française, luxembourgeoise et belge représentaient 90 p. c., 87 p. c. et 83 p. c. de la capacité des métallurgies respectives. Mais tel n'est pas l'avis des métallurgistes belges qui se plaignent que leur part initiale ait été calculée sur une année où la production avait été affaiblie par une grève intense et prolongée du bassin le plus important.

L'Allemagne a constamment dépassé sa quote-part. Pour les trois années 1927-1928-1929, la production allemande a atteint 47,2 p. c. de la production totale des affiliés au cartel, alors que sa quote-part est fixée à 43,2 p. c. La France est restée en dessous des limites, avec 27,2 p. c. de la production totale, sa production autorisée s'élevant à 31,2 p. c. La production du Luxembourg (7,7 p. c.) est restée inférieure au pourcentage fixé (8,3 p. c.). La Sarre avec 6,1 p. c. a dépassé sa quote-part (5,7 p. c.). La Belgique, avec une production de 11,8 p. c. n'a dépassé que de bien peu sa quote-part de 11,6 p. c.

Au cours des derniers mois de 1929, le cartel a été amené à réduire la production de 10 p. c. et à maintenir cette réduction au cours des réunions trimestrielles subséquentes. Il est question de porter la réduction à 20 p. c.

Le cartel représente 29 p. c. de la production mondiale d'acier :

États-Unis	57 %
Cartel.	29 %
Angleterre	8 %
Autres pays.	6 %
	Total 100 %

On sait que les dernières modifications du cartel de l'acier ont amené la création de cinq comptoirs internationaux de vente, chargés de travailler sous le contrôle d'un office central. Ce sont :

Le comptoir international des fers en barres;		
»	»	» profilés;
»	»	» grosses tôles;
»	»	» feuillards;
»	»	» demi-produits.

En outre, le cartel entretient des rapports suivis avec le cartel international du fil-machine, celui des tubes et celui des rails.

Les Anglais, qui ne participent pas au cartel de l'acier, en suivent avec attention l'évolution et les difficultés.

Le *Statist* du 10 mai a publié au sujet de cet organisme, un fort important article que l'on ne peut ignorer. C'est pourquoi nous en donnons ci-dessous une analyse détaillée.

Au cours des derniers mois, les membres du cartel ont tenu de nombreuses réunions, au cours desquelles furent surtout discutés les problèmes du fonctionnement des comptoirs internationaux et le renouvellement du cartel.

On sait que le manque d'ordres détermine un mouvement de baisse. De nombreux membres du cartel, afin d'enlever des commandes, n'observent plus ni les prix, ni les conditions de vente. Les acheteurs n'ont pas manqué d'exploiter la situation.

Les bruits relatifs à ces manquements ont été l'objet d'une enquête des dirigeants du cartel de l'acier, et des déclarations officielles ont fait connaître que les infractions étaient de faible importance et que les différences de prix peuvent, pour la plus grande part, être attribuées à des différences de frais de transport vers les marchés d'outre-mer.

Il a été décidé, en conséquence, que les cotations se feraient F. O. B.

Le *Statist* ajoute : « Cette explication officielle a été accueillie avec beaucoup de scepticisme dans de nombreux milieux, où l'on affirme que des quantités croissantes d'acier sont offertes sur le marché à des prix inférieurs aux cotations officielles. »

L'importance de la question des prix réside dans le fait que les comptoirs internationaux de répartition,

contrôlant les ventes et les prix, ont été créés pour une première période de six mois et expirent en août prochain. On avait l'intention de mettre à profit leur semestre d'existence pour mettre définitivement sur pied les agences de vente internationales qui reprendraient la suite des comptoirs.

La situation actuelle ne permet pas de croire qu'il en sera ainsi; la période d'essai a malheureusement coïncidé avec une dépression accusée des marchés du fer et de l'acier et il est possible que le manque d'ordres amène de nombreuses aciéries à la conclusion qu'il vaut mieux, pour le moment, rechercher les ordres en dehors des comptoirs, ce qui retarderait la création d'organismes permanents.

Il est significatif que le cartel de l'acier lui-même n'a pu être renouvelé que jusqu'au 30 septembre, alors que l'on avait espéré lui donner d'emblée une longue durée.

La question de la revision des quotes-parts se pose également par suite du développement de l'outillage de nombreuses entreprises importantes. On discute également l'établissement de compensations entre les différentes catégories de produits.

Un autre problème fertile en difficultés est celui des relations entre le cartel et les intermédiaires.

Au début de l'année le cartel répartit les intermédiaires en trois classes, recevant de 6 d. à 2/6 de commission par tonne, suivant la catégorie de produits et les tonnages. Les intermédiaires en général, et les petits marchands en particulier, ont marqué leur vive désapprobation au sujet de ces commissions, considérées comme totalement insuffisantes. Les intermédiaires ont retenu des ordres et se sont bornés à satisfaire leurs besoins immédiats. Quoique tout à fait transitoire, cette politique accroît les difficultés actuelles du cartel.

Le projet du cartel prévoyait la vérification des livres des intermédiaires pour s'assurer du respect des prix. Après quelques semaines de fonctionnement satisfaisant, le cartel éprouve de ce côté de sérieuses difficultés.

La solution de ces problèmes, nombreux et variés, sera difficile, d'autant plus qu'il n'y a aucun signe d'une amélioration du marché de l'acier, que les stocks s'accumulent et que les prix ne sont nullement rémunérateurs.

Les efforts faits pour stimuler les commandes, telle l'annonce d'un prochain relèvement des prix, n'ont eu aucun résultat.

D'autre part, le cartel est parvenu à renforcer sa position en Europe Centrale: le groupe de cette région comprenant la Tchécoslovaquie, la Hongrie et l'Autriche fonctionnera désormais comme un tout. Il ne fera pas partie des comptoirs internationaux, mais en observera les prix et les conditions de vente. La Roumanie adhèrera également au cartel.

Appréciant l'œuvre accomplie jusqu'ici par le Cartel, le *Statist* la juge comme étant, à la fois, excessive et insuffisante, c'est-à-dire que le syndicat devra assouplir son organisation ou la rendre plus rigide encore. Les Allemands poussent au renforcement du cartel, attribuant le fonctionnement imparfait des comptoirs à l'insuffisance de leurs droits.

En tous cas, l'opinion générale est que le Comptoir ne sera nullement dissous et que l'on arrivera, bon gré mal gré, à un accord de longue durée avant l'automne.

Les autres syndicats continentaux ont fait des progrès importants. Le cartel international du fil-machine a été renouvelé jusqu'en décembre 1931. Il cotera désormais C. I. F. Le cartel international du fil-machine est arrivé à un accord avec les tréfileries du groupe de l'Europe Centrale, qui respectera les prix du cartel, dont les adhérents respecteront ses propres marchés. La production trimestrielle du cartel international du fil-machine s'élèvera à 540.000 tonnes, une amende de 5 £ à la tonne étant payable pour les dépassements.

Le renouvellement du cartel international du fil-machine va hâter la formation d'un cartel des produits dérivés. Les producteurs français ont déjà créé un cartel pour le marché intérieur.

Le cartel continental des tubes aurait été renouvelé pour dix ans. Mais le cartel allemand n'a pas encore été reformé et la situation des fabriques de tubes allemandes est fort difficile.

* * *

L'orientation toute récente du cartel de l'acier marque un revirement dans la question des comptoirs: aux différents organismes de vente serait substitué un comptoir unique.

D'autre part, selon le *Berliner Börsen Zeitung*, des pourparlers seraient engagés entre des sociétés belges, en vue de créer un organisme à l'exemple du *Stahlwerke-Verband* à Dusseldorf, et d'établir ainsi une base solide pour les exportations.

Nous avons déjà signalé qu'en Italie (1), en Grèce (2) et au Japon (3) le législateur a été amené à fixer les conditions dans lesquelles peuvent se fonder des banques. En ce qui concerne le capital social, notamment, ces trois pays ont adopté le principe d'un minimum variant suivant l'importance de la localité où fonctionne l'établissement de crédit

La déconfiture récente de certaines banques de second ordre a incité le gouvernement bulgare à prendre à son tour des mesures législatives pour protéger à l'avenir l'épargne nationale. Le Conseil des Ministres a approuvé le texte d'un projet de loi actuellement déposé sur le bureau du Sobranié et tendant à augmenter les garanties que doivent offrir les banques à leurs déposants.

Le projet régleme les opérations de crédit des banques et autorise de la part des autorités compétentes une certaine surveillance des opérations de ces banques auxquelles l'épargne serait appelée à participer. L'article 3 impose l'autorisation préalable du Ministre des Finances. L'article 5 fixe le minimum du capital effectivement versé, minimum qui varie suivant la localité où s'établit la banque : 30 millions de leva pour Sofia, 20 millions de leva pour Plovdiv, Bourgas, Verha et Roussé et 10 millions pour les autres localités. Le montant minimum d'une action ne pourra être inférieur à 1.000 leva.

L'article 6 établit que toutes les actions d'une banque nouvellement fondée restent bloquées pendant deux années, durant lesquelles les actions ne peuvent pas être distribuées. Au lieu de ces actions, on délivre des certificats nominatifs provisoires dont les droits ne peuvent être transférés.

L'article 10 fixe à huit fois le montant du capital versé plus les réserves, le montant des dépôts d'épargne payables à vue, ou contre préavis d'un mois au maximum. Un dépôt bloqué du montant de 10 p. c. du montant total des dépôts d'épargne doit être constitué par la banque chez la Banque Nationale de Bulgarie.

L'article 11 régleme les placements des banques. Aux termes de cet article, 2/3 du montant global des dépôts d'épargne doivent être placés :

1° En effets commerciaux à échéance maximum de trois mois, ou

2° En warrants, ou

3° En titres d'Etat ou titres garantis par l'Etat.

La surveillance des opérations bancaires fait l'objet de l'article 12 du projet de loi. Il interdit aux banques d'effectuer les opérations suivantes :

a) Le commerce des marchandises pour leur propre compte, sauf dans le cas où il s'agit de garanties de créances privées;

b) Toutes opérations financières, y compris le transfert d'immeubles, avec les membres des conseils d'administration et de surveillance. Les avances aux administrateurs sont consenties jusqu'à concurrence de 10 p. c. du capital versé et ce, après consentement des trois quart des membres du conseil;

c) Toutes opérations, y compris l'achat et la vente d'immeubles, au bénéfice desquelles participent des membres du conseil ou des fonctionnaires de la banque.

Toutes ces dispositions sont appliquées aux banques déjà établies qui seront tenues de s'y conformer, endéans un délai d'une année à dater de la mise en vigueur de la loi pour les prescriptions de l'article 10, en ce qui concerne le dépôt bloqué auprès de la Banque Nationale, et dans un délai maximum de deux années pour toutes les autres exigences de la loi.

Un conseil des banques sera constitué auprès du Ministère des Finances. Il sera composé de cinq membres : soit un représentant du Ministère des Finances, deux délégués de la Banque Nationale et deux représentants des banquiers.

Ce conseil aura pour mission :

1° D'élaborer le modèle du bilan-type;

2° D'examiner les bilans annuels et les statuts;

3° De donner son avis touchant l'autorisation à accorder par le Ministre des Finances pour la fondation de nouvelles banques ou succursales, etc.

On se félicite généralement de cette élaboration projetée d'un bilan-type dont une des caractéristiques essentielles résidera dans la spécialisation des comptes débiteurs (classés en débiteurs sur nantissement de marchandises, titres, autres nantissements et sans nantissement). La distinction entre le portefeuille-titres et les participations financières, ainsi qu'entre les dépôts à vue et les dépôts à préavis constituent d'utiles innovations. Cette dernière spécification rendra particulièrement aisée l'étude de la liquidité réelle des banques.

(1) Cfr. « Bulletin » n° 1, page 20, 1928, vol. IV.

(2) Cfr. « Bulletin » n° 1, page 20, 1928, vol. IV.

(3) Cfr. « Bulletin » n° 2, page 413, 1928, vol. II.

« Bulletin » n° 2, page 421, 1929, vol. II.

UNE NOUVELLE INSTITUTION
DE CREDIT INDUSTRIEL EN ANGLETERRE (1).

Vu l'intérêt considérable qui s'attache à la création de la Bankers' Industrial Development Company, de Londres, nous donnons ci-dessous la liste des souscripteurs des actions A de cette compagnie qui, comme on le sait, ont été souscrites par les plus importants établissements financiers de la Cité, à l'exception des compagnies d'assurance.

Les actionnaires sont les firmes suivantes :

Barclays Bank; Baring Brothers and Company; A.P. Brandt and H.B. Brandt; E. Clifton Bower, of Brown Shipley and Company; District Bank; Erlangers; G. Farrer, of H.S. Lefevre and Company; Robb, Fleming and Company; Glyn, Mills and Company; Grace Brothers and Company; Guinness, Mahon and Company; Hambros Bank; Higginson and Company; Kleinwort Sons and Company; Lazard Brothers and Company; Lloyds Bank; Martins Bank; Midland Bank; Samuel Montagu and Company; Morgan Crenfell and Company; M. Samuel and Company; National Provincial Bank; North of Scotland Bank; Robt. Benson and Company; L.N. de Rothschild and A.G. de Rothschild; Royal Bank of Scotland; J. Henry Schroeder and Company; Seligman Brothers; S. Japhet and Company; Stern Brothers; British Linen Bank; British Overseas Bank; British Shareholders' Trust; Central Mining and Investment Corporation; Clydesdale Bank; Commercial Bank of

(1) Cfr. « Bulletin » n° 10, vol. I, 1930.

Scotland; the Governor and Company of the Bank of Scotland; Manchester and Country Bank; National Bank; National Bank of Scotland; Union Bank of Manchester; Union Bank of Scotland; Westminster Bank; Williams Deacon's Bank.

La dernière des 45 actions A a été attribuée à M. N. L. Campbell, de la Maison Helbert, Wagg and Company. Les 15 actions B, comportant chacune 3 votes, sont sous le contrôle direct de la Banque d'Angleterre. 14 sont la propriété du Securities National Trust Ltd, créé par la Bank of England.

La quinzième action B a été dévolue à M. Montagu Norman, lui-même.

L'éminent gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui jouit de la plus entière confiance des milieux industriels, vient, d'autre part, de se voir confier, dans le même domaine, une mission fort importante: un groupe d'entreprises charbonnières et métallurgiques du Lancashire ont décidé de fusionner, pour la création de deux sociétés nouvelles, l'une, la « Wigan Coal Corporation » groupant les charbonnages, l'autre, la « Lancashire Steel Corporation » réunissant les fabriques de fer et d'acier. Les premiers administrateurs de chacune de ces deux sociétés seront choisis par le gouverneur de la Bank of England. L'intérêt de cette initiative, à la lumière de nos précédents exposés (1) n'échappera à personne.

(1) Cfr. « Bulletin » n° 5, vol. I, 1930.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Comme généralement à chaque fin de mois, le marché s'est trouvé à l'approche de l'échéance du 31 mai devant des offres relativement importantes en diverses devises. La cote, déjà lourde dans l'ensemble depuis de longues semaines, s'est tassée plus sensiblement encore à ce moment.

La livre s'est repliée de 34,8255 à 34,8120. Durant la dernière séance de Bourse, quelques achats ont ramené le cours à 34,8150, mais un peu au delà de ce niveau les vendeurs restaient fort nombreux. Le dollar s'est mieux défendu parce que plus ferme par rapport à la livre. Il s'est élevé progressivement de 7,16425 à 7,1676, puis s'est fixé à mi-chemin entre ces deux cours.

Le franc français s'est approché tantôt de 28,10, tantôt de 28,09 selon que la livre sterling était demandée ou offerte sur le marché de Paris. Le florin après avoir réussi à se hausser de 288,05 à 288,225 a reperdu en quelques séances la moitié de ce gain. Le franc suisse a oscillé de 138,60 à 138,70. Le Reichsmark s'est montré résistant autour de 171. A Londres il a accentué son avance jusqu'à 20,35 1/2, cours qui a amené de nouvelles demandes d'or de la part de Berlin. Le change italien s'est alourdi en l'espace de trois séances de 37,56 1/2 à 37,53, cours auquel il s'est dès lors tenu solidement. La devise espagnole qui était parvenue à se maintenir pendant plusieurs jours nettement au delà de 87, vient de subir un nouveau recul. Elle s'est vu entraîner jusqu'à 86,60 sans opposer grande résistance.

Les autres devises cotées sur notre place n'ont pas fait l'objet de transactions de quelque importance. La plupart se trouvent à peu de chose près aujourd'hui autour des mêmes cours qu'il y a quinze jours, à l'exception des couronnes suédoise et danoise, qui cotent respectivement 192,31 et 191,625 contre 192,17 et 191,725.

La tendance de la livre sterling et du franc français livrables à terme s'est, à partir de la fin du mois, légèrement raffermie. Pour l'une et l'autre devise on paie un report d'environ 2 1/2 cent. de belga pour une période de trois mois. Comme précédemment le dollar et le florin cotent à terme le même prix qu'au comptant.

Le call money, plus recherché depuis quelques jours, n'est obtainable en ce moment qu'à 2 p. c. Le taux de l'escompte privé est revenu ces jours-ci à 2 7/8 après avoir subi une courte dépression jusqu'à 2 5/8 p. c.

Le 5 juin 1930.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Le marché du comptant n'a guère fait montre d'animation au cours de cette dernière quinzaine.

Le volume des ordres est resté des plus réduit, amenant une nouvelle baisse de toutes les cotations au 4 juin par comparaison au 19 mai.

Seuls les compartiments des rentes et des titres à revenu fixe ont bénéficié de transactions suivies. Citons :

Aux rentes : 3 p. c. Dette belge 2^e série, 74,50 contre 75 ; 5 p. c. Restauration Nationale, 98,40-98 ; 5 p. c. Intérieur 1920, 514-517,50 ; 5 p. c. Dette belge 1925, 97,50-96,90 ; 4 p. c. Dommages de guerre 1921 (titre de 250 fr.), 214,75-212 ; 5 p. c. Dommages de guerre 1922, 262,25-259,50 ; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 542,50-529.

Aux assurances et banques : Assurances Générales sur la Vie, 7050-7400 ; Banque Belge pour l'Étranger, 1100-1155 ; Banque Nationale de Belgique, 3170-3225 ; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 5600-5800 ; part de réserve Société Générale de Belgique, 9750-10400.

Aux entreprises mobilières, immobilières, hypothécaires et hôtelières : Part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 26150-28950 ; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 14950-15400 ; Immobilière Bruxelloise, 4280-4460.

Aux chemins de fer et canaux : Action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5000-5075 ; Chemins de fer belges, 597,50-608 ; 10^e action de jouissance Tournai-Jurbise, 3660-3670 ; action de jouissance Welkenraedt, 22575-24400.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : Action de dividende Bruxellois, 6125-6225 ; 20^e part de fondateur Buenos-Ayres, 2300-2425 ; action de dividende Pays de Charleroi, 1080-1195 ; 100^e part de fondateur Rosario, 1990-2130.

Aux tramways et électricité (Trusts) : Part sociale Bangkok, 1580-1650 ; Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises, 1550-1625 ; part sociale Electricité et Traction, 3475-3550 ; Engetra, 857,50-892,50 ; action ordinaire Sofina, 22750-23500.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : Action ordinaire Société Générale Belge de Distribution Electrique, 21332-22150 ; Electricité Anversoise, 4325-4400 ; action de dividende Electricité de l'Escaut, 9300-9525 ; 10^e part de fondateur Electricité Est de la Belgique, 8925-8900 ; 10^e part de fondateur Electricité Nord de la Belgique, 9175-9300 ; part de fondateur Force, Eclairage et Docks de Gand, 4000-4575.

Aux industries métallurgiques : Armes de Guerre, 930-1020 ; Forges de Clabecq, 29000-29750 ; Espérance-Longdoz, 4500-4630 ; Ougrée-Marihaye, 4150-4160 ; Providence, 9350-9800 ; Sambre-et-Moselle, 4650-4800 ; Thy-le-Château, 7800-7900.

Aux charbonnages : Bois-d'Avroy et Ougrée-Sclessin, 940-950 ; Gouffre, 16200-16500 ; Hornu-et-Wasmes se répète à 8250 ; Noël-Sart-Culpart, 12800-13075 ; Petit-Try, 6250-6050.

Aux zincs, plombs et mines : Part sociale Overpelt-Lommel, 1075-1120 ; 10^e action Vieille-Montagne, 3475-3600.

Aux glaciers : Auvelais, 19000-22100 ; Moustier-sur-Sambre, 18200-22300 ; part sociale Saint-Roch, 23500-29000.

Aux verreries : Part sociale Industrie Mécanique du Verre (Aniche) se répète à 755 ; action de jouissance Libbey-Owens, 8575-8950 ; Val-Saint-Lambert, 2810-2860.

Aux industries de la construction: Carrières Unies de Porphyre, 4440-4575; action privilégiée Ciments de Visé, 1365-1450; part de fondateur Merbes-Sprimont, 9050-9425; action de dividende Tuileries du Pottelberg, 5250-5400.

Aux industries textiles et soieries: Action de dividende Etablissements Américains Gratry, 7050-7400; action de jouissance Nouvelle-Orléans, 12450-12675; action privilégiée Soie de Tubize, 1045-1125; action privilégiée Soie Viscose, 2445-2700; Tresses et Lacets Torley, 4090-4110.

Aux produits chimiques: Laeken, 5350-5510; action de capital Sidac, 5250-5825; part sociale Union Chimique Belge, 2790-3050.

Aux valeurs coloniales: Part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 6125-6600; action de capital Ciments du Katanga, 6400-6575; Synkin, 1300-1390; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 5602,50-5845.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières : Part de fondateur Hallet, 4200-4175; part de fondateur Lacourt, 915-960; Telok-Dalam, 230-262,50.

Aux alimentations: Moulins des Trois-Fontaines, 3560-3800.

Aux industries diverses: 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 6800-6880; Englebert, 6125-6300; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 6000-6250; Imprégnation des Bois, 3900-3950.

Aux actions étrangères: Part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 124900-124000; action de dividende Cairo-Héliopolis, 5975-6600; Chade, 14250-15025; Ateliers de Construction du Nord de la France, 1560-1675; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 19275-19650; Aciéries de Micheville, 3190-3380; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 16725-17025; part de fondateur Huileries de Deli, 3950-4025; part de fondateur Mopoli, 12275-12650.

Terme.

Aljustrel, 402,50-422,50; Banque de Paris et des Pays-Bas, 4065-4235; Barcelona Traction, 1240-1177,50; Brazilian Traction, 1745-1777,50; Héliopolis, 2375-2500; Industries Chimiques, 512,50-517,50; Royal Dutch, 5760-5890; Hydro-Electric Securities, 1655-1670; action privilégiée Sidro, 1765-1730.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1930	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,10193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 livres = 37,862 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kč = 21,3086 b.	MONTREAL 1 \$ = 7,10193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengő = 125,79 b.
21-5	34,8255	28,087	7,16425	288,04	138,50	87,15	37,56	192,17	191,71	191,725	21,25	7,15	170,96	101,04	80,375	125,15
22-5	34,825	28,0935	7,16375	288,10	138,665	87,05	37,5625	192,10	191,65	191,725	21,25	7,15	170,97	100,95	80,35	125,175
23-5	34,8245	28,101	7,1645	288,05	138,65	87,30	37,565	192,175	191,65	191,75	21,25	7,1475	170,96	100,975	80,40	125,25
26-5	34,8135	28,0895	7,1646	288,15	138,625	87,20	37,5475	192,25	191,625	191,725	21,2575	7,154	170,95	100,95	80,40	125,10
27-5	34,82	28,09375	7,1650	288,225	138,675	87,25	37,5425	192,325	191,725	191,74	21,2575	7,154	170,99	101,06	80,31	125,20
28-5	34,8135	28,087	7,1636	288,12	138,6325	87,45	37,53	192,275	191,675	191,70	21,2525	7,15	170,975	101,025	80,35	125,10
2-6	34,8125	28,0925	7,1655	288,105	138,62	87,20	37,5325	192,30	191,655	191,655	21,2575	7,1535	170,97	101,025	80,40	125,225
3-6	34,812	28,10	7,1676	288,11	138,66	86,60	37,54	192,30	191,675	191,725	21,25625	7,155	170,995	101,—	80,35	125,20
4-6	34,815	28,0915	7,166	288,10	138,70	86,60	37,53	192,31	191,70	191,625	21,255	7,152	171,—	101,05	80,35	125,225
5-6	34,813	28,0925	7,16575	288,13	138,725	86,975	37,54	192,25	191,65	191,65	21,2575	7,154	170,98	101,—	80,40	125,20

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1928.....	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1929.....	34,902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1929 Mars	34,952	28,130	7,2024	288,47	138,53	108,38	37,716	192,40	170,85	101,22
Avril	34,949	28,135	7,2013	289,05	138,60	106,21	37,711	192,33	170,71	101,13
Mai	34,931	28,140	7,2010	289,45	138,67	102,41	37,707	192,44	171,13	101,11
Juin	34,917	28,160	7,2020	289,16	138,56	101,70	37,680	192,76	171,70	101,12
Juillet	34,906	28,176	7,1957	288,78	138,41	104,32	37,643	192,89	171,42	101,23
Août	34,874	28,149	7,1919	288,09	138,38	105,45	37,610	192,69	171,27	101,29
Septembre	34,877	28,155	7,1940	288,37	138,60	106,12	37,628	192,69	171,28	101,25
Octobre	34,869	28,147	7,1607	288,18	138,50	103,73	37,499	192,24	170,97	100,72
Novembre	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171,—	100,57
Décembre	34,862	28,133	7,1418	288,20	138,83	98,54	37,390	192,59	171,—	100,51
1930 Janvier	34,934	28,192	7,1742	288,64	138,83	94,12	37,546	192,65	171,36	100,91
Février	34,897	28,105	7,1779	287,84	138,48	91,03	37,577	192,58	171,35	101,05
Mars	34,883	28,071	7,1730	287,69	138,78	88,68	37,571	192,68	171,13	101,07
Avril	34,839	28,069	7,1634	287,94	138,83	89,49	37,550	192,57	170,99	100,99
Mai	34,821	28,102	7,1647	288,18	138,69	87,66	37,562	192,28	170,98	100,99

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>A 1 mois :</i>								
21 mai 1930	R 0,008	R 0,010	R 0,008	—	pair	—	—	pair
22 —	—	R 0,006	R 0,008	—	—	D 0,0005	—	pair
23 —	—	R 0,004	—	R 0,008	—	D 0,0005	—	pair
24 —	—	R 0,004	R 0,008	—	—	R 0,0005	—	—
26 —	—	R 0,004	—	R 0,008	—	R 0,0005	—	pair
27 —	—	R 0,004	R 0,007	—	—	pair	—	pair
28 —	R 0,003	—	R 0,009	—	D 0,0025	—	—	pair
30 —	—	R 0,006	R 0,012	—	pair	—	—	pair
31 —	R 0,006	—	R 0,010	—	pair	—	—	pair
2 juin 1930	R 0,006	—	R 0,010	—	pair	—	pair	—
3 —	R 0,010	—	R 0,012	—	R 0,0005	—	pair	—
4 —	R 0,010	—	R 0,012	—	pair	—	pair	—
5 —	R 0,008	—	R 0,008	—	pair	—	pair	—
<i>A 3 mois :</i>								
21 mai 1930	R 0,028	R 0,030	R 0,016	—	pair	—	—	pair
22 —	—	R 0,024	R 0,016	—	—	D 0,0015	—	pair
23 —	—	R 0,020	—	R 0,016	—	D 0,0010	—	pair
24 —	R 0,018	—	R 0,012	—	—	R 0,0010	—	—
26 —	—	R 0,020	—	R 0,018	—	R 0,0010	—	pair
27 —	—	R 0,018	R 0,014	—	—	pair	—	pair
28 —	R 0,017	—	R 0,016	—	D 0,0005	—	—	pair
30 —	R 0,018	—	R 0,022	—	pair	—	—	pair
31 —	R 0,018	—	R 0,020	—	pair	—	—	pair
2 juin 1930	R 0,018	—	R 0,020	—	pair	—	pair	—
3 —	R 0,020	—	R 0,028	—	R 0,0005	—	pair	—
4 —	R 0,024	—	R 0,028	—	pair	—	pair	—
5 —	R 0,022	—	R 0,020	—	pair	—	pair	—

INDICES DES PRIX EN BELGIQUE.

Indices simples des prix de détail (d'après le « Moniteur belge »).

(Base: avril 1914, indice 100).

DATES	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		
					en fr.-pap.	en fr.-or (1)	
Année 1928	plus haut	903	848	848	852	123	
	plus bas	852	801	798	805	116	
	moyenne	868	817	813	820	118	
Année 1929	plus haut	952	890	894	897	129	
	plus bas	909	852	851	856	123	
	moyenne	928	869	870	875	126	
1929	15 mars	917	859	855	862	124	
	15 avril	915	856	855	860	124	
	15 mai	917	858	856	864	125	
	15 juin	918	861	861	867	125	
	15 juillet	923	866	866	871	126	
	15 août	931	872	875	879	127	
	15 septembre	940	881	887	889	128	
	15 octobre	947	887	893	894	129	
	15 novembre	951	889	894	897	129	
	15 décembre	952	890	894	897	129	
	1930	15 janvier	951	889	891	895	129
		15 février	944	882	883	890	128
15 mars		934	868	869	879	127	
15 avril		924	858	854	870	125	
15 mai		917	852	851	867	125	

Indices des prix de gros.

DATES	Belgique (Revue du Travail) Base : avril 1914		Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Officiel) Base : 1913	États-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (2)
	francs-papier	francs-or (1)			
Année 1928	plus haut	123	144	142	100
	plus bas	120	138	138	96
	moyenne	122	140	140	98
Année 1929	plus haut	125	140	140	98
	plus bas	119	132	134	94
	moyenne	123	136	137	96
1929	Février	125	138	139	97
	Mars	125	140	140	97
	Avril	124	139	137	97
	Mai	123	136	135	96
	Juin	122	136	135	96
	Juillet	124	137	138	98
	Août	122	136	138	98
	Septembre	122	136	138	97
	Octobre	121	136	137	96
	Novembre	120	134	135	94
	Décembre	119	132	134	94
	1930	Janvier	116	131	132
Février		114	128	129	92
Mars		112	124	126	91
Avril		112	124	127	

(1) Sur la base du taux de stabilisation.

(2) Sur la base de 1913, l'index moyen de l'année 1926 était 151,1.

RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

DATES	Rente Belge 3 p. c., 2 ^e série impôt 2 p. c.		Rest. Nat. 1919, 5 p. c. net d'impôts		Consolidé 1921, 6 p. c. impôt 2 p. c.		Congo 1906, 4 p. c. impôt 2 p. c.		Congo 1896, 4 p. c. net d'impôts		Intérieur à prime 1920, 5 p. c. net d'impôts, remboursable en 75 ans par 750/500 fr.			D. de Guerre 1922, 5 p. c. net d'imp. tit. de 250 fr. remb. en 90 ans par 300 fr. ou avec lots			Dette belge 1925, 5 p. c., impôt 2 p. c. remb. en 20 ans à partir du 1-1-35.		
	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend. eu égard au cours seul ^t	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. eu égard au cours seul ^t	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. eu égard au cours seul ^t	Rend. en tenant compte de la durée de l'empr.
1928 3 janvier	57,50	5,11	78,50	6,37	91,—	6,46	60,25	6,51	65,10	6,14	422,50	5,92	6,54	207,75	6,02	6,87	74,85	6,55	7,56
1929 2 janvier	63,—	4,67	86,50	5,78	98,65	5,96	69,—	5,68	69,—	5,80	486,50	5,14	5,63	252,50	4,95	5,61	84,25	5,82	6,49
1929 2 avril	65,50	4,49	91,10	5,49	100,25	5,87	72,10	5,44	73,60	5,43	500,—	5,—	5,48	245,50	5,09	5,78	89,25	5,49	5,94
1 ^{er} mai	65,—	4,52	91,—	5,49	100,—	5,88	67,25	5,83	71,—	5,63	501,—	4,99	5,47	241,75	5,17	5,87	89,—	5,51	5,97
3 juin	65,—	4,52	91,—	5,49	100,—	5,88	67,80	5,78	73,—	5,48	501,25	4,99	5,47	244,75	5,11	5,80	89,05	5,50	5,97
1 ^{er} juillet	64,75	4,54	91,15	5,49	100,50	5,85	66,50	5,89	71,—	5,63	500,—	5,—	5,48	248,75	5,03	5,70	89,—	5,51	5,97
1 ^{er} août	65,—	4,52	91,—	5,49	100,—	5,88	72,10	5,44	79,—	5,06	502,25	4,98	5,45	250,—	5,—	5,67	89,—	5,51	5,97
2 septembre	64,75	4,54	90,50	5,52	100,25	5,87	68,50	5,72	77,—	5,19	502,50	4,98	5,45	250,25	4,99	5,66	89,—	5,51	5,97
1 ^{er} octobre	65,—	4,52	90,50	5,52	100,—	5,88	67,—	5,85	73,10	5,47	500,—	5,—	5,48	249,—	5,02	5,69	89,—	5,51	5,97
4 novembre	65,—	4,52	90,50	5,52	100,25	5,87	67,50	5,81	73,—	5,48	495,50	5,05	5,54	241,50	5,18	5,88	86,—	5,70	6,29
2 décembre	65,—	4,52	90,50	5,52	100,—	5,88	67,50	5,81	72,25	5,54	495,—	5,05	5,54	244,50	5,11	5,80	84,—	5,83	6,52
1930 3 janvier	65,50	4,49	90,50	5,52	100,25	5,87	68,—	5,76	71,05	5,63	495,—	5,05	5,54	247,—	5,06	5,74	86,25	5,68	6,32
3 février	69,—	4,26	90,50	5,52	102,25	5,75	71,90	5,45	79,10	5,06	505,50	4,95	5,42	259,—	4,83	5,46	90,—	5,44	5,91
3 mars	68,50	4,29	93,50	5,35	101,65	5,78	72,40	5,41	84,—	4,76	504,75	4,95	5,44	253,25	4,94	5,59	92,—	5,33	5,69
1 ^{er} avril	70,50	4,17	93,50	5,35	102,35	5,74	75,10	5,22	88,—	4,55	508,—	4,92	5,40	257,25	4,86	5,50	95,—	5,16	5,38
1 ^{er} mai	76,—	3,87	93,50	5,35	101,65	5,78	74,85	5,24	81,50	4,91	510,50	4,90	5,37	258,50	4,84	5,47	95,50	5,13	5,33
2 juin	75,—	3,92	93,50	5,35	103,—	5,71	79,25	4,95	84,—	4,76	516,50	4,84	5,30	261,75	4,78	5,40	96,50	5,08	5,23

INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES (30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable.)

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts pro- vinces et commun.	Obliga- tions 4 % impôt	Obliga- tions 6 % net d'impôt	Tous TITRES A REVENU FIXE	Banques	Entrepr. immobil. hypothéc. et hôtelières	Tramw. ch. de fer économ. et vicinaux	Tramw. et électri- cité (Trusts)	Gaz et électricité	Métal- lurgie	Char- bonnages	Zincs, plombs, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Colo- niales	Divers	Tous TITRES A REVENU VARIABLE
Indice par rapp. au mois préc.																		
1930 1 ^{er} mai	101	100	101	99	100	101	103	105	102	102	99	106	105	99	106	107	103	103
2 juin	101	103	101	101	101	95	93	90	95	96	91	99	91	87	99	92	98	94
Indice par rapport au 1-1-28 :																		
1929 2 avril	115	117	108	107	111	106	125	102	108	113	175	167	97	144	96	102	113	
1 ^{er} mai	115	116	108	106	111	98	119	96	98	108	161	166	92	147	91	92	105	
3 juin	115	116	109	106	111	93	121	94	96	104	160	183	87	154	88	90	102	
1 ^{er} juillet	116	114	110	106	111	87	114	93	92	99	155	187	79	155	81	84	98	
1 ^{er} août	116	115	112	106	112	87	114	96	95	103	151	184	87	164	85	90	100	
2 septembre	116	117	113	105	112	87	112	91	99	103	163	180	94	158	85	97	104	
1 ^{er} octobre	116	118	112	106	112	76	99	83	86	93	141	177	85	135	76	79	91	
4 novembre	115	117	114	106	112	73	94	77	83	89	128	157	79	132	74	77	87	
2 décembre	114	117	113	105	111	67	90	70	72	82	111	142	70	127	68	81	77	
1930 3 janvier	115	117	115	107	113	67	90	70	71	82	109	141	66	121	65	63	76	
3 février	118	120	108	107	113	65	90	73	73	86	114	133	66	126	61	63	77	
3 mars	119	119	113	107	114	60	78	67	62	77	99	116	58	114	53	51	67	
1 ^{er} avril	121	120	113	108	115	64	82	73	69	86	105	109	61	111	54	65	74	
1 ^{er} mai	122	119	114	107	115	64	84	76	70	88	104	116	64	109	57	69	76	
2 juin	123	123	115	108	116	61	79	69	67	84	95	114	58	95	56	64	72	

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										
	NOMBRE MOYEN D'OUV.		PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES PAR BASSIN							Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL		
1928 Moyenne mensuelle	113.354	161.401	487	373	675	36	483	241	2.295	24,8	1.489
1929 Moyenne mensuelle	105.506	151.253	477	360	647	35	456	270	2.244	24,6	453
1929 Février	107.696	150.745	436	338	625	34	435	246	2.115	23,2	774
Mars	108.808	155.293	515	380	680	36	495	287	2.393	25,7	606
Avril	105.350	151.842	488	367	651	35	463	240	2.243	24,9	495
Mai	103.487	149.876	439	340	616	33	435	258	2.122	23,6	415
Juin	101.936	147.573	484	352	639	33	437	255	2.200	24,7	354
Juillet	96.819	143.504	483	358	653	34	443	260	2.231	26,2	322
Août	100.837	146.022	487	349	639	34	437	274	2.220	25,7	309
Septembre	100.348	145.021	455	342	618	33	427	257	2.132	24,7	278
Octobre	104.048	149.241	448	376	663	36	469	288	2.280	25,7	280
Novembre	111.036	157.371	498	362	649	36	459	302	2.306	24,1	305
Décembre	111.851	157.620	470	347	633	34	461	292	2.237	21,0	322
1930 Janvier	113.047	159.662	530	396	699	38	493	333	2.489	25,9	498
Février	111.214	157.151	486	364	645	34	441	303	2.274	23,9	720
Mars	108.668	154.316	484	360	665	37	466	321	2.333	25,1	1.102
Avril	107.617	153.546	483	352	631	35	448	308	2.258	24,9	1.327

PÉRIODES	COQUES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	MÉTALLURGIE. — PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES					
	Production (milliers de tonnes)	Nombre d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis	Zinc brut
1928 Moyenne mensuelle	494	5.919	163	1.172	56 (2)	325	318	9,5	281	14,5	17,3
1929 Moyenne mensuelle	499	6.319	168	1.157	53 (2)	341	334	10,1	296	13,2	16,8
1929 Février	459	6.499	160	1.256	55	302	294	8,2	267	12,3	16,6
Mars	521	6.507	182	1.203	56	334	338	10,5	300	15,3	16,8
Avril	500	6.431	172	1.177	56	336	332	9,9	301	14,4	16,6
Mai	517	6.372	157	1.153	56	348	331	9,8	299	13,1	17,0
Juin	494	6.267	164	1.118	57	342	339	10,4	299	13,3	16,5
Juillet	506	6.236	164	1.113	56	347	345	10,8	298	13,1	16,7
Août	504	6.241	168	1.118	57	348	355	10,3	306	14,3	16,0
Septembre	488	6.254	164	1.108	57	347	337	9,8	288	11,8	15,9
Octobre	499	6.299	174	1.115	58	361	358	11,2	316	12,9	17,1
Novembre	490	6.332	167	1.146	58	340	323	9,6	286	11,9	17,2
Décembre	494	6.160	164	1.159	58	340	313	10,4	284	10,8	17,6
1930 Janvier	506	6.460	165	1.111	58	343	330	10,6	296	11,4	—
Février	452	6.423	143	1.108	57	315	311	10,1	271	10,2	—
Mars	498	6.409	144	1.082	57	342	349	10,2	259 (3)	10,6	—
Avril	475	6.210	159	1.093	56	313	303	9,7	252	11,2	—

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

(2) Au 31 décembre.

(3) A partir du mois de mars, les aciers demi-finis ne sont plus compris dans ce tonnage, tandis qu'ils l'étaient précédemment pour certaines usines.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE.

Industries diverses.

I.

PÉRIODES	COTON Production semestrielle de filés (Tonnes)	LAINES		PAPIERS et CARTONS (Tonnes)	SUCRES				BRASSERIES Quantités de farines déclarées (Tonnes)
		Condition- nements de Verviers et de Dison (laine condition- née ou simplement pesée) (Tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (à fin de mois) (Tonnes)		Production		Stocks à fin de mois (sucres bruts et raffinés) (Tonnes)	Déclarations en consommation (Tonnes)	
					Sucres bruts (Tonnes)	Sucres raffinés (Tonnes)			
1928 Moyenne mensuelle .	35.200 (1) 39.100 (2)	3.421	2.392	15.118	21.431	15.383	108.656	14.304	16.185
1929 Moyenne mensuelle .	34.400 (1) 34.400 (2)	3.294	2.563	15.730	19.408	15.746	121.055	14.840	17.274
1929 Février		3.064	2.016	14.473	408	14.553	172.796	11.497	11.776
Mars		3.455	1.989	15.884	37	16.531	155.505	13.302	17.157
Avril	34.400 (1)	3.662	2.102	15.178	—	15.986	146.317	13.372	17.730
Mai		3.253	2.415	15.797	—	15.746	133.880	13.580	18.811
Juin		3.301	2.639	15.645	—	15.665	112.246	16.370	19.188
Juillet		3.310	3.093	16.627	—	16.820	85.095	20.468	20.171
Août		2.789	3.002	15.696	—	16.916	62.725	15.170	19.877
Septembre		3.212	3.075	15.630	133	11.788	32.808	16.615	18.493
Octobre	34.400 (2)	3.803	3.063	16.331	50.487	13.898	48.631	16.345	16.538
Novembre		3.569	2.668	15.775	125.334	18.262	142.696	14.387	15.940
Décembre		2.761	2.685	15.443	54.894	16.362	179.306	12.441	17.851
1930 Janvier		2.823	2.670	16.239	622	16.604	168.435	15.751	16.174
Février		2.620	2.451	14.806	401	13.898	157.794	12.323	16.107
Mars		2.788	2.611	14.237	192	13.588	145.840	12.573	19.570
Avril		2.953	2.611	14.102	—	14.093	132.924	13.582	19.859

(1) Du 1^{er} février au 31 juillet
(2) Du 1^{er} août au 31 janvier.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE.

Industries diverses.

II.

PÉRIODES	MARGARINE ET BEURRES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR extrait au Congo	CUIVRE extrait au Congo
	Production	Déclarations en consommat.	Déclarations à l'exportation	Fabrication	Destination donnée à la fabrication indigène		Ventes à la minque d'Ostende			
					Consom- mation	Exportation (avec décharge de l'accise)	Quantité	Valeur		
	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Millions de tiges)			(Tonnes)	(Milliers de francs)	(Kilogr.)	(Tonnes)
1928 Moyenne mensuelle	3.702	3.366	336	5.175	1.777	3.294	1.342	4.876	283,2	9.403
1929 Moyenne mensuelle	4.110	3.740	368	6.141	1.459	4.576	1.279	4.827	333,3	11.300
1929 Février	3.686	3.391	292	5.575	1.398	3.943	864	3.761	274,9	8.600
Mars	4.071	3.703	363	6.762	1.671	4.150	1.892	5.647	285,2	10.800
Avril	3.873	3.462	414	6.562	1.317	4.736	1.605	4.236	289,0	11.700
Mai	3.946	3.604	340	5.689	1.107	4.434	1.255	3.739	323,1	12.000
Juin	3.447	3.076	374	6.068	1.472	3.644	1.125	4.289	326,3	11.500
Juillet	3.785	3.436	347	5.980	1.097	5.620	1.319	5.227	352,1	11.800
Août	4.239	3.858	381	5.499	1.368	4.248	1.172	5.120	362,4	12.200
Septembre	3.927	3.627	304	6.109	1.178	4.779	1.029	3.707	353,3	12.800
Octobre	5.061	4.544	504	6.584	2.213	5.225	1.181	5.200	369,9	
Novembre	4.399	3.815	593	6.343	1.575	5.072	1.134	5.370	366,4	35.000
Décembre	4.536	4.242	286	5.665	1.456	3.981	1.286	6.669	409,4	
1930 Janvier	4.495	4.163	322	5.823	2.030	5.344	890	3.741	381,1	
Février	3.575	3.265	308	5.745	1.573	4.402	671	2.730	354,6	
Mars	3.873	3.516	358	6.014	1.554	3.807	1.731	6.243	370,7	
Avril	3.862	3.467	394	6.082	1.380	4.762	1.247	5.348	346,7	

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				a		b	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	
Avril	4.922	2.507	17.769	12.361	0,8	0,4	2,8	1,9	85	44	1,41	0,73
Mai	4.062	2.382	22.574	8.686	0,7	0,4	3,6	1,4	77	33	1,29	0,60
Juin	3.709	2.559	19.115	11.194	0,6	0,4	3,0	1,8	78	46	1,30	0,77
Juillet	4.471	4.037	23.768	16.452	0,7	0,6	3,8	2,6	93	68	1,52	1,14
Août	3.397	3.200	23.888	15.614	0,5	0,5	3,8	2,5	94	60	1,57	1,00
Septembre	3.464	3.492	20.561	16.714	0,6	0,5	3,3	2,6	85	62	1,42	1,04
Octobre	3.957	3.291	22.458	13.930	0,6	0,5	3,5	2,2	70	61	1,17	1,02
Novembre	3.563	6.895	13.915	13.176	0,6	1,1	2,2	2,1	65	75	1,08	1,25
Décembre	11.988	15.761	28.218	29.309	1,9	2,4	4,5	4,6	113	130	1,89	2,17
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Janvier	22.657	22.542	24.945	25.782	3,5	3,5	3,9	4,0	252	233	4,20	3,90
Février	28.772	16.185	42.197	31.222	4,6	2,6	6,8	4,9	389	245	6,49	4,08
Mars	6.025	13.786	21.519	21.889	0,9	2,2	3,4	3,5	120	182	2,13	3,03

a) Par mille assurés et par semaine.

b) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION. — Avril 1930.

	AUTORISATIONS DE BATIR (1)			
	Constructions d'immeubles	Reconstructions	Transformations	TOTAL
Agglomération bruxelloise :				
Anderlecht	33	—	16	49
Bruxelles	8	8	119	135
Etterbeek	4	—	30	34
Forest	12	1	28	41
Ixelles	3	1	46	50
Jette	8	—	32	40
Koekelberg	5	1	11	17
Molenbeek-Saint-Jean	6	—	49	55
Saint-Gilles	1	2	42	45
Saint-Josse-ten-Noode	3	—	22	25
Schaerbeek	21	—	49	70
Uccle	23	—	45	68
Watermael-Boitsfort	—	—	—	—
Woluwe-Saint-Lambert	40	—	13	53
Anvers	2	2	224	228
Gand	64	—	—	64
Liège	16	9	99	124
Avril 1930	249	24	825	1.098
Année 1928	3.214	124	8.344	11.682
Année 1929	2.911	136	10.020	13.067
Février 1929	228	10	586	824
Mars »	279	8	899	1.186
Avril »	338	9	893	1.240
Mai »	309	12	1.155	1.476
Juin »	289	9	965	1.263
Juillet »	234	11	908	1.153
Août »	218	18	908	1.144
Septembre »	232	16	818	1.066
Octobre »	240	16	938	1.194
Novembre »	152	7	684	843
Décembre »	194	10	638	842
Janvier 1930	155	18	676	849
Février »	223	11	783	1.017
Mars »	284	8	932	1.224

(1) La commune de Watermael-Boitsfort n'a pas fait parvenir les renseignements nécessaires.

INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

Base: moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangérie		Alimentation		Vêtements	
	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929
Mai	122	140	115	136	98	110	113	129	101	89	107	127	123	155
Juin	130	147	145	158	149	165	113	124	105	89	118	125	111	139
Juillet	92	107	101	115	96	127	117	138	98	95	116	135	106	127
Août	79	96	92	115	105	114	121	142	95	104	113	134	102	126
Septembre	105	109	120	132	116	136	116	126	89	91	115	124	121	130
Octobre	147	162	137	155	119	123	127	136	96	105	127	145	162	204
Novembre	105	131	131	142	127	148	120	140	90	96	123	141	132	166
Décembre	140	140	168	187	192	222	150	149	92	96	141	148	146	169
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Janvier	108	106	141	131	124	117	129	127	89	96	136	140	162	174
Février	93	104	119	123	109	129	122	134	86	92	129	133	128	150
Mars	140	132	140	142	116	106	133	(1) 129	100	95	135	137	175	169
Avril	132	(1) 150	135	(1) 171	102	(1) 117	127	(1) 136	91		128		153	

(1) Indices provisoires.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	<i>Nombre de bêtes abattues.</i>				
Moyenne mensuelle 1928	10.976	743	12.521	20.377	8.215
Moyenne mensuelle 1929	11.599	1.167	11.633	15.991	8.382
1929 Mars	9.929	1.043	11.224	15.915	4.833
Avril	10.724	692	12.615	17.041	3.799
Mai	11.674	717	15.017	18.496	3.908
Juin	9.878	926	12.417	15.452	3.236
Juillet	11.893	998	13.663	17.588	3.882
Août	11.692	1.424	12.231	13.903	4.413
Septembre	12.039	1.295	11.280	13.312	5.853
Octobre	15.139	1.622	12.159	17.383	20.146
Novembre	11.316	1.593	8.966	13.985	18.450
Décembre	11.821	1.683	8.609	14.380	15.005
1930 Janvier	11.644	1.556	9.696	15.915	11.121
Février	10.155	1.371	8.397	14.581	6.532
Mars	9.357	1.231	9.274	15.240	3.646
Avril	9.900	993	10.770	14.732	3.525
Mai	10.376	1.060	12.185	17.195	3.298

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE			
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre de navires	Tonnage en milliers de tonnes de jauge	Tonnage moyen tonnes de jauge	Nombre de navires			Nombre de bateaux	Capacité en milliers de stères	Nombre de bateaux	Capacité en milliers de stères
				chargés	sur lest	Ensemble				
1928 Moyenne mensuelle	944	1.967	2.091	801	138	939	3.624	1.013	3.589	993
1929 Moyenne mensuelle	965	2.027	2.101	808	161	969	3.495	1.051	3.457	1.026
1929 Mars	979	2.073	2.119	822	175	997	3.027	921	3.149	940
Avril	1.022	2.089	2.044	858	167	1.025	3.563	1.135	3.772	1.165
Mai	996	2.082	2.088	843	165	1.008	3.664	1.108	4.081	1.159
Juin	1.015	2.167	2.134	832	164	996	4.214	1.203	3.634	1.126
Juillet	1.019	2.040	2.003	846	177	1.023	3.911	1.177	3.956	1.236
Août	1.049	2.165	2.064	879	173	1.052	3.930	1.175	3.800	1.107
Septembre	1.014	2.112	2.082	828	168	996	3.783	1.114	3.581	1.066
Octobre	981	2.060	2.100	842	168	1.010	4.132	1.253	4.126	1.137
Novembre	939	1.983	2.112	760	162	922	3.676	1.089	3.694	1.115
Décembre	935	2.073	2.219	790	168	958	3.624	1.119	3.489	1.024
1930 Janvier	1.007	2.092	2.077	818	161	979	3.779	1.156	3.800	1.191
Février	863	1.780	2.063	759	116	875	3.320	1.018	3.307	1.011
Mars	940	1.996	2.123	796	133	929	3.748	1.113	3.616	1.039
Avril	846	1.755	2.075	745	130	875	3.493	1.057	3.487	1.036
Mai	943	2.094	2.221							

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.

MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

PÉRIODES	ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre de navires	Tonnage en milliers de tonnes de jauge	Nombre de navires	Tonnage en milliers de tonnes de jauge
1928 Moyenne mensuelle	218	188	218	188
1929 Moyenne mensuelle	240	244	240	244
1929 Février	166	161	152	151
Mars	214	215	221	235
Avril	238	237	236	222
Mai	256	254	268	270
Juin	247	257	225	226
Juillet	249	276	256	275
Août	267	283	277	295
Septembre	255	268	241	261
Octobre	297	303	286	290
Novembre	266	280	275	280
Décembre	226	220	228	227
1930 Janvier	263	277	266	279
Février	231	246	226	236
Mars	281	278	280	289
Avril	219	232	224	232

RENDEMENT DES IMPOTS EN BELGIQUE (d'après le « Moniteur belge »).

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1928	3.284	2.007	3.970	9.261	—
Année 1929	3.439	2.305	4.092	9.836	—
1929 Février	194	154	278	627	1.500
Mars	225	194	362	781	2.281
Avril	236	192	356	785	3.066
Mai	307	196	347	850	3.916
Juin	305	189	325	819	4.735
Juillet	396	186	328	910	5.645
Août	312	214	352	878	6.523
Septembre	254	193	326	773	7.295
Octobre	317	216	380	913	8.208
Novembre	304	197	318	819	9.028
Décembre	276	211	322	808	9.836
1930 Janvier	349	205	299	854	854
Février	246	192	244	682	1.536
Mars	252	195	279	726	2.262
Avril	312	213	258	783	3.044

2° Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 30 avril 1930 pour les exercices 1929 et 1930.

(non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

	Exercice 1929		Exercice 1930		Avril 1930	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (12/12 ^{es})	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (4/12 ^e)	Recettes effectuées pour	
					l'exerc. 1929	l'exerc. 1930
I. Contributions directes	3.247	2.821	520	1.000	109	203
II. Douanes et accises	2.318	1.874	778	737	1	213
dont douanes	1.319	1.000	468	443	—	121
accises	835	745	245	242	1	64
III. Enregistrement	4.089	3.333	1.073	1.033	—	257
dont enregistrement et transcr. .	971	720	253	317	—	65
successions	420	270	156	67	—	34
timbre, taxe de transm. .	2.644	2.307	646	637	—	154
Total	9.654	8.028	2.370	2.770	110	673
Différence (±) par rapport aux évaluations budgétaires	+ 1.626		— 400			

NOTE : L'exercice fiscal commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante. Pour les impôts directs, la période de perception dépasse de 10 mois l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres, pour cette catégorie d'impôts, ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

En milliers de francs.

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1928	1.576.152	985.534	590.618	4.170.009	4.574.834
Année 1929	2.201.367	1.135.723	1.065.644	5.433.063	4.753.157
1929 Février	130.764	71.174	59.590	4.369.209	
Mars	155.435	93.588	61.847	4.431.056	
Avril	172.031	93.106	78.925	4.509.981	
Mai	167.051	93.596	73.455	4.583.436	
Juin	175.958	102.350	73.608	4.657.044	
Juillet	208.643	104.061	104.582	4.761.626	
Août	173.428	101.881	71.547	4.833.173	
Septembre	171.626	92.031	79.595	4.912.768	
Octobre	199.089	96.708	102.381	5.015.149	
Novembre	201.375	88.006	113.369	5.128.518	
Décembre	229.882	122.747	107.135	5.433.063	
1930 Janvier	350.762 (3)	103.652 (3)	247.110 (3)	5.679.410 (3)	
Février	268.926 (3)	102.840 (3)	166.086 (3)	5.845.496 (3)	
Mars	260.279 (3)	115.448 (3)	144.831 (3)	5.990.327 (3)	
Avril	260.640 (3)	115.266 (3)	145.374 (3)	6.135.701 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ont été rectifiés de manière à ne plus donner dorénavant que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1928 et 1929 et celui de décembre 1929 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.

DATES	Or		Argent		Rapport or argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	
1928 2 janvier	84/11	23.810,16	26 7/16	667,83	35,65
1929 1 ^{er} janvier	84/11 1/4	23.806,79	26 3/8	665,99	35,75
1929 2 avril	84/11 1/2	23.864,87	25 15/16	656,38	36,36
» 1 ^{er} mai	84/11	23.855,90	25 5/16	640,64	37,24
» 3 juin	84/11 1/2	23.844,04	24 3/16	611,56	38,99
» 1 ^{er} juillet	84/11 1/2	23.846,78	24 1/16	608,47	39,19
» 1 ^{er} août	84/11 1/2	23.829,70	24 5/16	614,35	38,79
» 2 septembre	84/11 1/2	23.818,09	24 3/16	610,90	38,99
» 1 ^{er} octobre	84/11	23.807,10	23 5/16	588,82	40,43
» 1 ^{er} novembre	84/11 1/2	23.811,61	22 15/16	579,17	41,11
» 2 décembre	84/11 1/2	23.809,56	22 1/2	568,07	41,91
1930 1 ^{er} janvier	84/11 1/4	23.802,01	21 1/2	542,79	43,85
» 3 février	84/11 1/2	23.847,46	20 3/16	510,50	46,71
» 3 mars	84/11 1/2	23.823,90	18 15/16	478,42	49,80
» 1 ^{er} avril	84/10 1/2	23.786,89	19 7/16	490,77	48,47
» 1 ^{er} mai	84/11	23.774,34	19 1/2	491,84	48,34
» 2 juin	84/11 1/2	23.772,34	17 3/16	433,27	54,87

(1) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation.

(2) L'once troy = 31,103496 grammes.

SITUATION

DES

PRINCIPALES BANQUES CENTRALES



Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	6-6-1929	22-5-1930	28-5-1930	4-6-1930
	Encaisse :				
Or	(1) 306.377	4.903.980	5.998.948	5.998.823	5.999.230
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.385.803	3.364.627	3.362.276	3.532.699
Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.684.126	4.149.416	4.151.053	4.019.462
Avances sur fonds publics	57.901	228.419	144.429	149.928	182.787
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	—	1.707.907	1.576.565	1.576.674	1.547.035
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	12.378.649	14.374.948	14.546.836	14.613.747
Comptes courants particuliers	88.333	372.429	711.711	562.591	428.467
Compte courant du Trésor	14.541	162.571	180.869	159.041	257.831
Total des engagements à vue	1.152.636	12.913.649	15.267.528	15.268.468	15.300.045
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	56,45 %	61,33 %	61,31 %	62,30 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	4,— %	3,— %	3,— %	3,— %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	5,50 %	4,— %	4,— %	4,— %

(1) Y compris 57,351 « Argent, billon et divers ».

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

DATES	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
	Or	Traites et disponibilités-or sur l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1928	3.945.748	2.420.684	2.834.475	242.082	1.908.105	10.826.969	478.407	99.697	11.405.072
Année 1929	4.940.219	2.563.085	3.775.451	226.722	1.719.651	12.679.167	433.613	147.377	13.260.157
1929 Mars	4.537.034	2.327.500	3.673.451	211.613	1.712.851	11.975.673	415.245	127.512	12.518.430
Avril	4.637.350	2.406.846	3.771.482	224.648	1.713.961	12.205.370	470.612	114.100	12.790.082
Mai	4.812.999	2.323.902	3.670.399	240.717	1.714.325	12.364.088	334.684	79.701	12.778.474
Juin	4.977.801	2.317.018	3.658.405	254.484	1.711.400	12.352.120	415.335	148.863	12.916.318
Juillet	5.042.142	2.271.937	3.888.786	281.028	1.725.618	12.741.973	359.147	136.605	13.237.726
Août	5.063.802	2.561.917	3.939.086	238.729	1.731.528	13.103.657	389.535	150.396	13.648.588
Septembre	5.107.562	2.753.143	3.766.449	230.808	1.714.538	13.172.549	298.093	144.767	13.615.409
Octobre	5.129.800	2.811.878	4.031.855	254.170	1.714.726	13.440.039	377.083	146.607	13.963.729
Novembre	5.375.653	2.830.683	4.052.833	208.062	1.711.275	13.462.758	515.500	196.123	14.174.381
Décembre	5.682.355	2.813.641	3.997.407	172.360	1.694.489	13.401.947	718.889	218.916	14.339.752
1930 Janvier	5.878.022	2.857.420	4.126.151	179.796	1.624.180	13.804.218	723.859	173.402	14.701.479
Février	5.890.205	2.672.068	3.976.362	190.632	1.548.456	13.842.391	419.717	85.535	14.347.643
Mars	5.903.723	2.729.438	4.085.408	184.369	1.545.281	13.945.359	489.838	79.276	14.514.473
Avril	5.913.324	3.062.046	4.167.508	198.821	1.565.095	14.428.665	364.730	170.962	14.964.357
Mai	5.985.079	3.310.997	4.108.575	171.832	1.575.097	14.525.520	541.341	123.431	15.190.293

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (en milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse métallique (or et argent) (1)	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantisse- ments	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	507.623	371.236		63.735	27.080	823.035	107.457	54.55
1929 Moyenne annuelle	544.912	237.410	135.510	62.402	34.404	859.997	106.241	56.40
1929 Mars	526.642	171.235	158.213	68.784	17.802	819.892	83.548	58.29
Avril	524.534	221.163	152.513	70.333	35.370	845.617	114.395	54.64
Mai	536.381	250.701	133.313	59.943	42.600	848.228	126.923	55.00
Juin	534.781	261.385	121.100	62.716	26.706	839.517	119.187	55.78
Juillet	532.548	254.190	132.390	75.240	18.331	868.957	96.952	55.13
Août	541.350	216.579	151.557	62.250	22.186	868.199	75.529	57.36
Septembre	539.606	211.824	146.325	63.863	34.895	883.874	60.354	57.15
Octobre	562.273	233.964	139.598	68.301	33.905	909.257	78.565	56.02
Novembre	560.797	282.768	123.260	66.630	23.796	907.124	99.470	55.71
Décembre	588.884	293.421	106.426	62.944	18.728	898.958	123.447	57.60
1930 Janvier	618.194	355.765	129.656	60.700	28.683	912.310	245.549	53.39
Février	584.027	365.248	92.343	41.976	17.023	849.171	200.289	55.65
Mars	581.359	344.968	77.690	43.964	19.223	864.909	157.774	56.85
Avril	560.995	344.313	40.151	45.486	21.312	885.922	108.069	56.44
Mai	578.789	371.389	26.285	48.783	27.620	877.567	189.849	54.22

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 3 avril 1930.
précédent : 3 ½ %, depuis le 22 octobre 1925.

(1) Depuis le 1^{er} avril 1930, l'argent n'est plus compris dans l'encaisse servant de couverture.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (en milliers de zloty).

DATES	Encaisse métallique	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	581.052	546.192	205.335	559.835	63.520	1.128.925	604.368	65.03
1929 Moyenne annuelle	643.791	461.735	106.147	697.518	81.566	1.254.561	515.905	62.44
1929 Mars	622.691	537.783	147.186	662.918	80.542	1.215.890	605.040	63.73
Avril	623.489	506.147	104.392	683.241	84.435	1.208.002	558.875	63.93
Mai	624.406	484.293	92.698	695.382	85.897	1.227.211	531.542	63.04
Juin	626.385	438.174	81.188	733.064	87.865	1.214.399	525.601	61.18
Juillet	628.455	440.004	81.713	710.062	86.437	1.245.388	488.086	61.64
Août	638.111	436.536	81.946	695.531	80.400	1.265.715	460.440	62.26
Septembre	652.776	428.564	88.316	702.322	75.820	1.293.007	454.697	61.87
Octobre	675.433	422.846	90.832	719.791	76.163	1.310.263	465.425	61.85
Novembre	684.692	414.080	95.731	736.582	76.017	1.310.416	479.432	61.39
Décembre	684.883	422.802	98.359	699.682	74.984	1.285.837	479.250	62.76
1930 Janvier	700.592	400.643	106.338	684.711	74.160	1.215.102	538.314	62.81
Février	700.953	367.545	99.953	676.126	70.884	1.208.149	483.800	63.15
Mars	701.110	339.986	109.245	636.498	69.362	1.244.124	451.760	61.39
Avril	702.031	299.071	113.885	608.803	71.570	1.278.465	338.185	61.92
Mai	702.234	297.825	118.243	593.137	70.745	1.255.861	354.376	62.11

Taux d'escompte { actuel : 7 %, depuis le 14 mars 1930.
précédent : 8 %, depuis le 31 janvier 1930.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (en milliers de \$).

DATES	Réserve « or »	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées Trésor et parti- culiers)	Rapport du total des réserves aux engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	2.673.320	149.261	829.138	325.763	290.517	1.652.284	2.410.638	69.5
1929 Moyenne annuelle	2.855.410	162.748	942.725	243.127	205.293	1.766.743	2.419.011	72.1
1929 Mars	2.682.837	152.755	989.172	304.644	162.964	1.666.567	2.402.544	69.7
Avril	2.774.782	175.704	963.532	157.317	166.089	1.657.719	2.339.838	73.8
Mai	2.840.947	171.332	962.022	157.181	149.488	1.663.678	2.389.214	74.3
Juin	2.843.968	141.383	977.444	112.747	147.328	1.647.435	2.365.778	74.4
Juillet	2.901.817	160.222	1.153.041	65.976	136.144	1.833.004	2.359.711	73.—
Août	2.940.032	183.314	1.064.070	79.158	157.600	1.811.038	2.377.306	74.6
Septembre	2.943.368	172.829	1.046.016	182.916	148.980	1.883.267	2.374.006	73.2
Octobre	3.012.227	149.448	857.306	333.151	140.758	1.860.300	2.387.408	74.4
Novembre	3.019.904	151.727	990.880	330.374	292.749	1.918.327	2.623.700	69.8
Décembre	2.992.966	145.782	872.310	256.518	355.144	1.938.470	2.452.683	71.5
1930 Janvier	2.929.347	175.783	567.615	319.167	484.842	1.836.854	2.422.299	72.9
Février	2.976.563	199.872	381.422	295.791	477.844	1.683.481	2.389.301	78.0
Mars	2.995.523	188.436	508.616	271.202	486.145	1.641.426	2.349.108	79.8
Avril	3.037.261	184.069	226.164	267.002	527.296	1.558.305	2.395.476	81.5
Mai	3.068.169	173.955	237.448	175.203	527.844	1.492.994	2.412.999	83.0

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 3 %, depuis le 1^{er} mai 1930.
précédent : 4.50 %, depuis le 13 mars 1930.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (en milliers de Lit.).

DATES	Encaisse-or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantisse- ments	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	4.858.632	7.035.627	3.161.632	1.208.171	165.172	17.154.051	557.604	2.791.016	58.01
1929 Moyenne annuelle	5.137.746	5.179.544	3.741.002	1.429.508	193.251	16.493.081	467.724	1.633.627	55.39
1929 Mars	5.077.539	5.401.577	3.439.658	1.584.086	225.981	16.060.113	442.229	2.003.949	56.63
Avril	5.125.141	5.272.288	3.675.146	1.347.925	163.099	16.391.735	470.288	1.908.979	55.39
Mai	5.125.565	4.914.944	3.720.333	1.548.657	192.485	16.142.831	429.773	1.531.625	55.46
Juin	5.126.011	4.927.045	3.618.799	1.323.607	195.060	16.109.929	417.973	1.540.716	55.64
Juillet	5.158.642	4.931.079	3.934.523	1.347.595	197.481	16.690.988	447.422	1.458.933	54.25
Août	5.159.006	4.897.619	3.783.014	1.415.749	201.859	16.853.680	412.040	1.528.310	53.51
Septembre	5.159.221	5.007.309	3.732.294	1.475.598	187.975	16.629.325	417.685	1.433.501	55.01
Octobre	5.179.346	5.120.649	3.749.440	1.366.481	206.119	16.807.123	443.446	1.365.535	55.33
Novembre	5.179.464	5.296.190	3.871.029	1.469.925	204.971	16.831.563	382.400	1.387.655	56.31
Décembre	5.189.381	5.166.985	3.863.530	1.182.196	181.604	16.593.218	403.220	1.361.642	56.41
1930 Janvier	5.189.427	5.019.280	4.003.721	1.095.594	163.352	16.508.163	512.755	1.453.071	55.26
Février	5.189.737	4.884.630	3.414.339	980.946	128.121	16.085.555	419.529	1.673.936	55.42
Mars	5.190.289	4.929.443	3.670.541	1.345.110	214.555	15.924.881	389.031	1.500.224	56.81
Avril	5.201.877	4.925.873	2.967.790	1.031.738	189.914	16.093.681	395.223	1.378.340	56.91
Mai	5.203.618	5.079.813	2.911.812	1.181.956	120.871	15.852.890	326.615	1.372.747	58.59

Taux d'escompte { actuel : 6 %, depuis le 24 av. il 1930.
précédent : 6.5) %, depuis le 3 mars 1930.